3 1761 04393 5477

SILVESTRE DE SACY

(1758-1838)

La Semit
S 5877
· Yder

SILVESTRE DE SACY

(1758-1838)

PAR

HARTWIG DERENBOURG

TITULAIRE DE LA CHAIRE DE SILVESTRE DE SACY A L'ÉCOLE SPÉCIALE
DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES

ÉDITION DU CENTENAIRE DE L'ÉCOLE

(1795-1895)

566538
17.7.53

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE

OCTOBRE 1895

CHICAGO PUBLIC LIBRARY

AVERTISSEMENT

Au printemps de 1886, M. le Dr Techmer, à l'instigation du professeur Fleischer, me demanda de rédiger pour sa *Revue internationale de linguistique générale* une notice biographique sur Silvestre de Sacy. Mon vieux maître, qui m'avait désigné à l'attention de son jeune confrère, celui-ci dont j'avais pu apprécier l'esprit noble, large et précis, la Revue elle-même, ouverte aux tentatives audacieuses d'alors, dont quelques-unes sont adoptées aujourd'hui par la science officielle moderne, dorment maintenant du sommeil de la mort, et mes souvenirs attendris vont à trois disparus dont je déplore la perte, et avec lesquels s'est évanouie une partie de moi-même. Je ne vis que sur des ruines. Ils ne sont plus, les deux maîtres si dissemblables que j'avais choisis, à défaut de Silvestre de Sacy : Heinrich Ewald, ce Pygmalion qui, dans son atelier de Gœttingue, eût vivifié les esprits les plus inertes, ce prophète convaincu, qui, se croyant le dépositaire de la vérité, dénonçait toute rébellion comme une immoralité et un mensonge ; le doux et aimable Fleischer, conseiller sage et souriant, qui connaissait tous les

secrets de la grammaire arabe et les dévoilait indiscrètement à son auditoire attentif de Leipzig avec autant de clarté que de bonhomie. En dehors de ces grands hommes dont, par élection, j'étais allé consulter les oracles souvent contradictoires, la naissance avait rapproché de moi un autre foyer de lumière qui vient de s'éteindre brusquement. Mon père vénéré, mon éducateur naturel dans les études sémitiques auxquelles nous nous étions consacrés tous deux, vient de m'être enlevé inopinément dans la nuit du 28 au 29 juillet 1895. Il était venu à Paris en 1838, dans l'espérance d'y suivre les cours de Silvestre de Sacy; mais il y arriva quelques mois trop tard pour que ce projet, amoureusement caressé, pût être réalisé.

Dans la pensée du Dr Techmer, ma biographie de Silvestre de Sacy était appelée à figurer dans une galerie de portraits réservée aux linguistes célèbres, sans distinction de nationalité. Chaque volume de la *Revue* devait être voué à la mémoire de l'un d'eux; et, pour peu que la collection eût pris de l'âge, justice aurait été rendue aux plus éminents entre ceux qui ont fait progresser la science du langage. On a vu ainsi défiler successivement Wilhelm von Humboldt en 1884, Richard Lepsius en 1885, Silvestre de Sacy en 1886, Bopp en 1888, Pott en 1889. Si l'on s'avise de continuer la série, on prendra, comme exemple, pour le fond et pour la forme, la notice de Georg Ebers en tête du tome deuxième, intitulée : *Richard Lepsius besonders als Linguist* « Richard Lepsius, considéré spécialement comme linguiste ».

Je suis amené à prévenir un reproche mérité que l'on ne manquera pas de m'adresser : on trouvera certainement le point de vue linguistique trop prépondérant dans l'Esquisse biographique. Ce manque de proportions est le péché originel dont je n'aurais pu la relever qu'en sacrifiant mon ancien travail pour en offrir un nouveau à la famille et aux admirateurs de Silvestre de Sacy. Le sujet serait alors devenu trop vaste pour être traité en quelques mois. Or, l'École des langues orientales, dont Sacy fut l'administrateur de 1824 à 1838, pendant quinze années consécutives, allait célébrer son centenaire dans le courant de 1895. Il y a plus de dix ans que cet établissement d'enseignement supérieur exhibe, au centre de ses salles de cours, comme son incarnation, la statue en bronze de Silvestre de Sacy assis dans un fauteuil, œuvre de Louis Rochet, statuaire et ancien chargé du cours de tartare-mandchou à l'École même. Ma publication, si elle était terminée au moment voulu, devenait d'actualité comme un commentaire explicatif de la statue. J'ai mieux aimé améliorer à temps qu'innover en retard. On est indulgent pour les écrits de circonstance : la coïncidence avec le centenaire d'une institution de luxe, imaginée et créée en pleine débâcle par la Convention et par Lakanal, plaidera les circonstances atténuantes en faveur de cet essai dont je suis le premier à constater et à signaler les lacunes.

La statue de Louis Rochet n'est pas le seul monument que la France et Paris aient érigé à la gloire d'un fils dont elles s'énorgueillissent à juste titre. L'Institut de France possède un buste fait, en 1839,

par un artiste oublié, Desbœufs. L'ancien secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres n'a pas été relégué dans les dépôts encombrés, mais il fait pendant à Daunou dans le cabinet du secrétaire perpétuel en activité, M. Wallon. Un buste de Sacy, en plâtre bronzé, se trouve dans le grand vestibule du Collège de France. Enfin, lorsque l'Hôtel de Ville a été reconstruit après l'incendie de la Commune, on n'a pas oublié de comprendre Silvestre de Sacy parmi les Parisiens dont les statues en pied décoreraient les façades monumentales du palais municipal. Avec une longue vue on peut voir, sur le côté de la rue de Rivoli, au sommet du pavillon de droite, Silvestre de Sacy debout, le bras droit porté en avant, dans la posture d'un orateur occupé à haranguer de haut, de trop haut, les populations qui passent indifférentes à ses pieds. M. Frédéric Étienne Leroux, qui a ainsi représenté Silvestre de Sacy parmi les enfants de Paris, s'est plus inspiré de l'homme politique que de l'orientaliste.

Le jugement de la postérité sur Silvestre de Sacy a été, dix-sept ans après sa mort, exprimé en termes élevés et retentissants dans la séance solennelle du 28 juin 1855, lorsque son fils Ustazade fut reçu publiquement à l'Académie française par M. le comte de Salvandy. « L'opinion publique, dit Samuel Ustazade de Sacy, par une illusion touchante de reconnaissance, par une erreur presque volontaire, reporte sur le fils quelque chose du mérite et de la renommée du père..... Que d'obligations n'ai-je pas à ce nom qui m'a couvert et protégé toute ma vie!... Il m'est

si doux de lui tout devoir et de tout lui rendre. » Le directeur de l'Académie française réunit, à son tour, dans un même éloge, le récipiendaire qui venait prendre place dans la Compagnie, et son illustre père qui avait appartenu à une autre section de l'Institut, dans un bel exorde, modèle de pensée forte et de bon ton aimable :

« Ce lieu vous est connu, il vous est favorable. Le succès dont les témoignages éclatants et unanimes nous entourent, n'est pas le premier qui vous ait accueilli sous ces voûtes. Il y a longtemps déjà, j'ai peur qu'il y ait quarante ans bientôt, quand l'Université empruntait à l'Institut cette tranquille demeure, *sapientum*, a-t-on dit récemment, *templa serena*, pour distribuer ses couronnes et peut-être éveiller de généreuses ambitions, l'un de ses plus hauts dignitaires, vieillard illustre, homme de bien éminent, savant plein de gloire, eut à cette même place, en vous prenant dans ses bras, la joie de couronner son fils. Nous comprenons aujourd'hui qu'en venant vous asseoir au milieu de nous, vous ayez cru voir cette noble image vous accueillir et vous protéger encore. Vous avez eu raison, Monsieur. Elle ne vous a pas ouvert cette enceinte! Mais, en consacrant les droits du fils, nous avons été heureux d'honorer la mémoire du père. Nous étions sûrs que l'Institut tout entier applaudirait à l'hommage qui remonte de vous à l'une de ses plus pures et de ses plus grandes renommées.

« Vous étiez dans votre droit, Monsieur, plus que personne, en parlant des noblesses littéraires, et vous

saviez qu'elles sont toujours les bienvenues parce que leurs preuves se font au grand jour. Plus elles sont un rare privilège, plus on aime cette sève généreuse qu'une seule génération n'épuise pas. On la considère comme un bon augure public. On sent qu'elle ne peut se rencontrer qu'aux époques de force et de fécondité, quand l'émulation se conserve dans les âmes, les nobles espoirs dans les cœurs, quand les fils aiment les héritages qu'il faut conquérir et mettent du prix à l'estime de leur temps et de leur pays.

« Heureux de la voir se multiplier de toutes parts, nous remarquons qu'elle s'annonça de bonne heure en vous, unie à une autre hérédité plus précieuse encore que celle des dons de la pensée. Vous portiez, dans une carrière toute différente, des traditions paternelles, dans une vocation pleine d'ardeur et de péril, le même amour des études patientes, la même modération de besoins et de désirs, un esprit de famille également inébranlable, quelque chose de cette foi sévère à soi-même avant de l'être aux autres, où votre illustre père avait trouvé l'honneur de sa vie et où vous cherchiez le flambeau de la vôtre. »

Villars-sur-Ollon, ce 11 août 1895.

SILVESTRE DE SACY

(1758-1838)

ESQUISSE BIOGRAPHIQUE

Il me semble que je remplis un devoir de piété et de reconnaissance, en rendant un hommage public à la mémoire de Silvestre de Sacy. Je n'ai jamais manqué aucune occasion de le revendiquer comme un ancêtre scientifique dont j'aurais recherché l'approbation, si j'avais eu l'honneur de me former sous sa direction, que j'ai essayé, dans la limite de mes forces, de suivre à distance, comme un guide sûr, dans mes publications [1] et dans mon enseignement.

Appelé, en 1885, à inaugurer un cours nouvellement créé sur l'islamisme, je m'empressai de rappeler que si, d'une part, j'avais assumé la glorieuse tâche d'occuper à l'École spéciale des langues orientales vivantes « la chaire d'arabe

1. Cf. *Essai sur les pluriels arabes* (Paris, 1867), p. 64-105; *Notes sur la grammaire arabe,* I (Paris, 1870), p. 3; Djawâlîḳî, *Le livre des locutions vicieuses,* dans les *Morgenlændische Forschungen* (Leipzig, 1875); *Le livre de Sîbawaihi,* I (Paris, 1881), p. XIII; Ibn Khâlawaihi, *Kitâb laisa,* sur les exceptions de la langue arabe, dans les *Hebraica* (Chicago, 1894.)

littéral, si brillamment remplie par l'illustre Silvestre de Sacy de 1796 à 1838 [1] », d'autre part, mon éducation d'orientaliste portait l'empreinte des doctrines introduites par Sacy dans l'étude et dans la connaissance de l'arabe : « Si je n'ai pas été directement l'élève de Silvestre de Sacy, disais-je à mes auditeurs, j'ai eu l'honneur d'être initié à la méthode du maître par un de ses meilleurs élèves, par le continuateur de sa tradition, par l'annotateur et le reviseur de sa *Grammaire arabe*. Avant que je l'aie nommé, vous avez reconnu à ces traits le patriarche des études orientales en Europe, l'éditeur de Baiḍâwi, M. le professeur Fleischer [2]. »

Lorsque Heinrich Leberecht Fleischer mourut à Leipzig le 10 février 1888, les pèlerins, qui, chaque année, se pressaient autour de sa chaire pour entendre sa parole, se disséminèrent dans les universités et les grandes écoles de l'Europe et recherchèrent la voix du maître sur les lèvres de ses disciples. C'était encore à Silvestre de Sacy que les nouveaux venus à nos études se rattachaient par des liens moins immédiats, mais encore très reconnaissables, dans des milieux transformés, munis de ressources plus abondantes. Nous continuons Fleischer, comme il a continué Sacy. En regardant avec impartialité la situation présente de la pédagogie appliquée à l'arabe, je crois pouvoir affirmer que le jugement de la postérité fera luire d'un nouvel éclat l'auréole dont Silvestre de Sacy fut entouré de son vivant. Ses élèves ont disparu l'un après l'autre. Don Pascual de Gayangos et le professeur Stickel sont, à ma connaissance, les derniers survivants de la phalange cosmopolite que la réputation du savant et du professeur

1. *La science des religions et l'islamisme* (Paris, 1886), p. 3.
2. *Ibid.*, p. 7 et 8.

avait attirée à Paris. Le « sceptre [1] », tombé de ses mains, a été partagé entre ses successeurs de toutes les nations civilisées, sans qu'aucune d'elles puisse se flatter d'en avoir recueilli la succession exclusive. C'est entre elles une noble émulation, une lutte pacifique : on dirait que l'origine commune a maintenu un reste de cohésion entre les forces rivales, et partout le nom de Silvestre de Sacy a conservé son ancien prestige.

Dans les pages qui vont suivre, nous résumerons d'abord la biographie de Silvestre de Sacy ; nous détacherons ensuite de son œuvre les livres relatifs à la science du langage en général, à la langue arabe en particulier [2]; enfin, nous chercherons à faire revivre le professeur dans sa propagande active, dans son activité féconde. De ce triple examen se dégagera une triple leçon : Silvestre de Sacy se montra consciencieux jusqu'au scrupule dans les actes de sa vie privée et publique, dans le respect qu'il témoigna au monde savant par la probité de ses recherches et de ses écrits, dans la prodigalité avec laquelle il dépensa son temps et ses efforts pour faire aimer à l'élite de ses contemporains la branche d'érudition qu'il avait lui-même si puissamment contribué à développer.

I

Antoine Isaac Silvestre de Sacy naquit à Paris le 21 septembre 1758. Son père, Abraham Jacques Silvestre, qui

1. J'emprunte cette expression à la *Notice nécrologique*, signée G. de L., qu'un élève très méritant de Silvestre de Sacy, Grangeret de Lagrange, a insérée dans le *Journal asiatique* de 1838 (voir 3e série, vol. V, p. 297).

2. Cette « esquisse biographique » ayant tout d'abord paru dans Techmer, *Internationale Zeitschrift für allgemeine Sprachwissenschaft*, les ouvrages linguistiques y ont été mis en pleine lumière, tandis que les autres travaux, non moins considérables, ont été laissés dans l'ombre.

était notaire au Châtelet, mourut en 1765, et son instruction fut dirigée par sa mère, femme supérieure ; elle garda auprès d'elle l'enfant dont la constitution était chétive et la santé chancelante, et ne condamna pas son intelligence supérieurement douée au niveau de l'enseignement secondaire donné en commun. Avec des auxiliaires choisis par elle, elle se préoccupa de donner au jeune orphelin l'éducation du cœur et de l'esprit, qui convenait à sa rare élévation de sentiments, à ses dispositions remarquables pour l'étude. La sollicitude d'une mère peut seule féconder ces plantes débiles que flétriraient les voisinages, au contact desquels s'étiolent tant de natures délicates. M. de Sacy eut le bonheur de trouver au foyer domestique l'atmosphère vivifiante où se fortifièrent son corps, sa pensée, ses convictions.

Il plane une sorte de mystère sur la manière dont Silvestre de Sacy devint orientaliste. Nous ne connaissons ni le nom de ses maîtres, ni la part qu'ils purent avoir dans le choix des études spéciales que Silvestre de Sacy adopta par un sentiment juste de sa vocation. Ce qui me paraît certain, c'est que Port-Royal, avec ses fortes humanités [1], avec ses leçons et ses pratiques d'austérité, avec son catholicisme janséniste, exerça, par je ne sais quel intermédiaire obscur et ignoré, une influence décisive tant sur le caractère que sur les conceptions de Silvestre de Sacy. Il n'y a pas seulement une coïncidence fortuite de noms entre Louis Isaac Le Maistre de Sacy, qui, en 1672 et dans les années suivantes, traduisit la sainte Bible, « avec des explications du

1. M. Armand Silvestre de Sacy m'a communiqué un cahier autographe de son arrière-grand-père, intitulé : *Adnotationes breves in I. librum Iliadis Homeri. Omnium vocum quæ aliquid negotii Tyronibus facessere possint expositionem complectentes, et themata.* Auctore Antonio Isaac Silvestre. Lutetiæ Parisiorum M.DCC.LXXV.

sens littéral et du sens spirituel », et notre Antoine Isaac Silvestre de Sacy, qui commença par étudier l'hébreu pour contrôler les versions latines et françaises des Écritures saintes. Aucune parenté ne les rattache l'un à l'autre; mais il y a entre les deux hommes des affinités de sentiments et d'aspirations qui, étant donnée l'identité presque absolue de leurs noms, prêtent au moins à un curieux rapprochement.

Silvestre de Sacy habitait rue des Fossés Monsieur le Prince, au coin de celle de l'Observance, non loin de Saint-Germain-des-Prés : les jardins de l'abbaye étaient sa promenade quotidienne. Ce fut là qu'il cultiva, dit-on, la société d'un religieux et d'un juif, dont « les entretiens fortuits [1] » devinrent pour lui une occasion, trop rare à son gré, de poser quelques questions sur les points demeurés obscurs pour l'étudiant. Quelle était la valeur des réponses? Le témoignage de M. de Sacy aurait pu seul nous renseigner. Son silence n'est pas précisément un éloge. Mais bientôt le jeune étudiant franchit le seuil de l'abbaye, sur l'invitation de Dom Berthereau, ce « courageux travailleur [2] » qui, par l'examen et la traduction des textes arabes, frayait la voie au *Recueil des historiens des croisades* [3]. Dom Berthereau accueillit et encouragea le solliciteur qui implorait son assistance et qui recherchait la faveur d'être initié aux langues sœurs de l'hébreu, aux langues sémitiques. Il avait en vain adressé précédemment la même requête à Denis

1. Daunou, *Notice historique sur la vie et les ouvrages de M. le baron Silvestre de Sacy* (Paris, 1838), éd. in-4°, p. 3.

2. Comte Riant dans les *Archives de l'Orient latin*, II, 1, p. 100.

3. Ce fut évidemment à l'influence de Dom Berthereau que le jeune arabisant céda, lorsqu'il traduisit pour l'historien allemand des croisades, Fr. Wilken, les *Extraits de l'histoire d'Alep*, par Kamâl ad-Dîn Ibn 'Adîm. Ce premier essai, œuvre remarquable d'un débutant, a été publié par R. Röhricht, *Beitræge zur Geschichte der Kreuzzüge*, I, p. 209-338.

Dominique Cardonne, professeur coadjuteur au Collège royal, secrétaire interprète du roi, etc. Mais celui-ci ne s'était pas laissé troubler dans la quiétude de sa sinécure et avait congédié le candidat auditeur comme un fâcheux dont il fallait se débarrasser pour ne point créer un précédent. Dom Berthereau se prêta de bon cœur à tout : il se prit d'amitié pour le disciple dont il constata la curiosité et l'ardeur, dont il devina les aptitudes [1].

Les langues orientales n'absorbèrent pas l'intelligence précoce de Silvestre de Sacy. Il saisit la portée que donnerait à ses efforts la connaissance des langues européennes, et se mit à apprendre l'allemand, l'anglais, l'espagnol et l'italien, en même temps qu'afin d'assurer son avenir, il suivait avec assiduité les cours de l'École de droit. En 1780, le *Repertorium für biblische und morgenlændische Litteratur,* recueil savant dirigé par J. G. Eichhorn, insérait une notice que Sacy avait consacrée à un manuscrit syriaque de la Bibliothèque royale; en 1781, Silvestre de Sacy était nommé conseiller à la Cour des monnaies. Son activité ordonnée lui permit de concilier les devoirs de sa charge avec sa passion dominante. En 1783, il publia dans le *Repertorium* également le texte et la traduction des deux lettres que les

1. Le 15 mars 1792, l'an IVe de la Liberté, le Directoire s'adressait à Silvestre de Sacy pour lui demander un certificat à propos d'une « gratification » de 2,000 fr. que l'assemblée nationale avait accordée à M. Berthereau « à titre de récompense et d'encouragement pour ses travaux littéraires... M. Berthereau annonce que ce travail consiste dans le recueil de tout ce que les Arabes ont écrit sur les croisades, pour faire suite à la collection des historiens de France, dont les continuateurs sont maintenant à cette époque, que son entreprise l'a mis dans la nécessité de faire un grand nombre de traductions pénibles et de recherches très étendues, dont il peut fournir les extraits ». Cette pièce, qui m'a été communiquée par M. Armand Silvestre de Sacy, est signée par les six « administrateurs composant le Directoire du département de Paris », M. La Rochefoucauld Pt en tête.

Samaritains avaient adressées à Joseph Scaliger vers la fin du XVIe siècle. « Ces premiers essais, dit M. Daunou [1], l'avaient fait assez connaître pour qu'on ne s'étonnât point, en 1785, de le voir appelé par le roi à l'une des huit places d'académiciens libres résidents, créées alors au sein de cette Académie des inscriptions et belles-lettres qui devait obtenir de lui, pendant cinquante-trois ans, une si heureuse coopération. »

La langue arabe restait encore au second plan dans les préoccupations du jeune orientaliste. Il a raconté lui-même la genèse et l'évolution de ses idées dans le discours qu'il prononça le 5 mars 1810 au Corps législatif pour lui présenter sa *Grammaire arabe*. Rappelons-nous qu'à cette époque personne ne pressentait la haute antiquité que nous révéleraient les découvertes de l'Égypte, de la Perse et de l'Assyrie : « L'étude des monuments primitifs de la religion, dit M. de Sacy à ses collègues [2], fut le premier objet qui engagea quelques savants à consacrer leurs efforts à la langue hébraïque dans laquelle sont écrits les plus anciens documents des premiers âges du monde. Bientôt on s'aperçut que pour pénétrer dans ce sanctuaire et aplanir les difficultés qui s'offraient de toute part, il fallait joindre à l'étude de cette langue celle des autres idiomes qui, parlés dans les contrées voisines de celles qu'habitaient les Hébreux et par des peuples sortis de la même souche, nous étaient conservés dans un plus grand nombre de monuments, ou même étaient encore en usage dans diverses parties de l'Asie... Mais telle est la fécondité de l'esprit humain, que les moyens d'instruction qu'il se crée pour un objet déterminé, ouvrent souvent devant lui une carrière

1. Daunou, *Notice historique*, p. 4.

2. La plaquette, contenant le discours de M. de Sacy, est conservée à la Bibliothèque de l'École des langues orientales sous la cote Mél. in-8°, 69.

beaucoup plus vaste que celle qu'il s'était proposé de parcourir. Au nombre des langues que l'on étudiait subsidiairement à l'hébreu et à ses principaux dialectes, se trouvait la langue arabe... La France, à peine sortie des convulsions d'un affreux bouleversement, a ajouté un nouvel établissement à celui qu'elle possédait déjà dans la capitale depuis François Ier... Appelé à enseigner dans cette nouvelle école la langue arabe, j'ai dû, Messieurs, me consacrer tout entier, par devoir, à une science que, jusque-là, j'avais embrassée par goût. »

Dans le morceau dont je viens de détacher quelques fragments, M. de Sacy a tracé un tableau fidèle de la carrière scientifique qu'il avait déjà parcourue en 1810, « carrière beaucoup plus vaste, selon son expression, que celle qu'il s'était proposé de parcourir ». Les circonstances l'avaient délivré des occupations qu'il avait longtemps remplies « avec cette régularité et cette exactitude qu'il porta toujours en toutes choses [1] ». En 1791, le conseiller à la Cour des monnaies avait vu sa charge supprimée. Louis XVI l'avait nommé commissaire général des monnaies, mais il donna sa démission, en juin 1792, plutôt que de se résigner à servir un gouvernement où « la situation constitutionnelle se changeait de plus en plus en situation révolutionnaire [2] ». Rentré dans la vie privée, Sacy, qui s'était marié en 1786, choisit comme habitation, pour lui et pour sa famille, une petite maison de campagne, dans un village de la Brie [3]. Les agitations du dehors ne troublèrent pas son

1. Duc de Broglie, *Éloge de Silvestre de Sacy,* dans Silvestre de Sacy, *Mélanges de littérature orientale*, p. VI.

2. Mignet, *Histoire de la Révolution française,* 7e éd., I, p. 239.

3. A Ognes, par Nanteuil le Haudouin, sans doute, d'où, le 20 novembre 1803, il écrivait à Anquetil-Duperron une lettre conservée à la Bibliothèque nationale (voir Collection Anquetil-Duperron, ms. 16, fol. 196) ; où il était

isolement studieux : il réussit à s'absorber si profondément dans le monde idéal de la science pure qu'il parvint à terminer et à faire imprimer, en l'année 1793, ses *Mémoires sur les antiquités de la Perse*. En même temps, il ne craignit pas de braver l'intolérance de ceux qui fermaient les églises, fit célébrer publiquement l'office divin dans sa maison et montra que son caractère était à la hauteur de son talent. Le respect dont étaient entourés l'homme et le savant gagna jusqu'aux paysans, qui se chargèrent à sa place des corvées que l'esprit égalitaire du temps aurait voulu lui imposer. Le séjour des champs, la diversion saine que le jeu de boules et le jeu de quilles apportaient dans une existence sédentaire, donnèrent plus de ressort à ses facultés, plus de vitalité à sa constitution. Lorsqu'il reviendrait dans la capitale, il y rentrerait, après une période de vie en plein air, de recherches non interrompues et de réflexions persévérantes, le corps rendu plus vigoureux par le climat et par l'exercice, l'esprit fortifié par les lectures et par les investigations érudites, l'âme mûrie par le recueillement et par la retraite.

Le 30 mars 1795, la Convention nationale, après avoir entendu le rapport de ses Comités d'Instruction publique et des Finances, décréta qu'il serait établi dans l'enceinte de la Bibliothèque nationale une école publique destinée à l'enseignement des langues orientales vivantes, d'une utilité reconnue pour la politique et le commerce. Le Directoire exécutif mit en vigueur le décret de la Convention : deux professeurs, le citoyen Langlès pour le persan, et le citoyen Silvestre Sacy *(sic)* pour l'arabe, ouvrirent leurs cours le

encore installé le 19 fructidor de l'an X, comme en témoigne une lettre de lui, conservée par son petit-fils, M. Jules Silvestre de Sacy, percepteur à Versailles.

22 juin 1796 [1]. Le nouveau professeur de langue arabe refusa de prêter le serment politique que les gouvernants imposaient à tout fonctionnaire. Il « résigna la chaire dont il était titulaire, en consentant toutefois à continuer d'enseigner jusqu'au moment où il serait remplacé. Le remplaçant ne se trouva point [2] ».

L'enseignement confié à Silvestre de Sacy le poussa à faire converger désormais ses efforts vers la connaissance plus intime de la langue [3] et de la littérature arabes. Cependant M. de Sacy composa, pour l'instruction de son fils aîné, ses *Principes de grammaire générale mis à la portée des enfants et propres à servir d'introduction à l'étude de toutes les langues*. La première édition parut en 1799. J'ai sous les yeux la cinquième, qui est de 1824. L'arabe, s'il n'est pas, de propos délibéré, banni de ce petit livre, n'y apparaît que discrètement et comme par surprise [4]. C'est le seul divertissement que M. de Sacy se soit permis à partir du moment où il résolut, selon son expression citée plus haut, de se consacrer tout entier, par devoir, à une science que, jusque-là, il avait embrassée par goût.

Le Directoire, en ne se laissant pas entraîner par l'exclusivisme sectaire à destituer le jeune professeur, avait fait un coup de maître. Il aurait fait mieux encore preuve d'impartialité et de discernement, s'il avait cédé aux con-

1. (A. Carrière) *Notice historique sur l'École spéciale des langues orientales vivantes*, p. 7-9 et fac-similé de la première affiche.

2. Duc de Broglie, *Éloge*, p. VIII.

3. Déjà en novembre 1796, M. de Sacy commença la dictée d'une grammaire arabe, dictée qui fut achevée en août 1797. Un exemplaire de cette première rédaction est conservé à l'École des langues orientales, où il porte le n° 4406 des acquisitions. La copie des deux volumes dont il se compose a été terminée « les derniers jours de décembre de l'année 1807 » par Jean Varsy.

4. Voir la 5e éd., p. 34, 39, 42, 54, 111, etc.; et en particulier p. 264.

seils d'Asselin qui, le 5 vendémiaire de l'an VIII, recommandait en ces termes Silvestre de Sacy pour la chaire d'hébreu au Collège royal, vacante par la mort de Rivière qui en avait été titulaire : « Quel est celui qui pourra remplacer le défunt? Un seul homme peut-être, c'est le citoyen Silvestre de Sacy, déjà professeur d'arabe à la Bibliothèque nationale. Cet homme modeste, outre ses connaissances profondes dans presque toutes les langues de l'Orient, est surtout recommandable par la simplicité et la clarté avec lesquelles il présente les éléments de ces langues qui sont si loin de nous. » Néanmoins, ce fut Prosper Audran, de la famille des graveurs, qui fut nommé, le 11 brumaire de l'an VIII, et qui occupa, de 1799 à 1819, cette chaire illustrée par Quatremère de 1819 à 1857 [1].

L'article IV du décret de la Convention imposait aux professeurs de l'École des langues orientales vivantes une obligation très justifiée : composer la grammaire des langues qu'ils enseignaient. Pour M. de Sacy, un tel devoir ne pouvait rester lettre morte. Il ne recula pas devant les difficultés d'une telle entreprise, et, tout en répandant dans divers recueils scientifiques, en France et à l'étranger, les trésors de sa vaste érudition, il écrivit les deux volumes de sa *Grammaire arabe, à l'usage des élèves de l'École spéciale des langues orientales*. La première édition, dont le texte était déjà arrêté et livré à l'impression en 1805 [2], parut en 1810. La seconde, « à laquelle on a ajouté un traité de la prosodie et de la métrique des Arabes », est de 1831. M. de Sacy, dans ses lectures préparatoires, avait choisi de nombreux extraits pour la plupart inédits, dont il composa sa *Chres-*

1. Archives nationales, F 17, 1109; Abel Lefranc, *Histoire du Collège de France depuis ses origines jusqu'à la fin du premier empire* (Paris, 1893), p. 297, 298, 387.

2. (A. Carrière), *Notice historique*, p. 12.

tomathie arabe, « avec une traduction française et des notes ». Cette vaste collection en trois volumes devança de quatre ans la *Grammaire.* Elle fut publiée d'abord en 1806, avec dédicace à Sa Majesté l'Empereur et Roi [1]; puis, avec de nombreuses améliorations, en 1827. Un décret impérial du 8 mars 1812 permit « au chevalier Sylvestre *(sic)* de Sacy... de faire imprimer à ses frais à Notre Imprimerie Impériale un ouvrage intitulé *Séances de Hariri* [2] ». Cette publication, avec une préface en prose rimée arabe, se répandit en Orient au moins autant qu'en Occident. Ce fut sans doute à l'un des admirateurs qu'elle lui suscita en pays musulman que Silvestre de Sacy écrivit la curieuse lettre suivante, dont nous ignorons le destinataire et la date : « Vous désirez savoir de moi si j'ai eu pour apprendre la langue arabe quelque scheïk. Je puis vous certifier que je n'ai eu pour maître que des livres. Aussi ne puis-je ni converser en arabe ni même entendre ce qu'on dit en cette langue, n'ayant eu dans ma jeunesse aucune occasion de parler ni même d'entendre parler l'arabe. Je suis très flatté de ce que vous me dites de mes ouvrages, mais je dois vous avouer que je regrette de n'avoir point voyagé, quand j'étais jeune, en Égypte ou en Syrie, et que je suis bien loin de penser que je possède une connaissance parfaite de cette langue qui est vaste comme l'Océan [3]. » En 1829, l'*Anthologie grammaticale arabe* compléta l'outillage que, on peut le dire, M. de Sacy sut créer de toutes pièces pour les besoins de son enseignement.

Dans l'intervalle, M. de Sacy avait repris, en 1803, son ancienne place dans l'Académie des inscriptions et belles-

1. La *Relation de l'Égypte,* par Abd-Allatif (Paris, 1808), est aussi dédiée à Sa Majesté l'Empereur et Roi.

2. Archives nationales, A F IV, 639, pl. 5073, minutes 30 et 31.

3. Lettre conservée à la Bibliothèque de l'Institut de France.

lettres, rétablie sous le titre de Classe d'histoire et de littérature ancienne, s'était mis un moment, en 1804, sous les auspices de M. de Talleyrand, « au nombre des aspirans à la place d'archiviste vacante par la mort de M. Camus [1] », avait quitté la France et les environs de Paris pour la première et pour la dernière fois en 1805, chargé d'une mission officielle pour explorer les archives de la ville de Gênes [2], en réalité désireux de rejoindre son fils aîné qui y dirigeait notre consulat; enfin, à son retour, avait été nommé, le 4 avril 1806, professeur de langue persanne *(sic)* au Collège de France [3], avait enfin sollicité en 1807, obtenu en 1808, le mandat de membre du Corps législatif, comme représentant de la Seine [4]. L'empereur, qui ne le rencontrait jamais aux Tuileries sans lui demander invariablement : « Comment va l'arabe? », le comprit dans une fournée de seize barons, le 29 mars 1814 [5]. Il se réjouit de cette distinction, mais il ne la considéra pas comme une entrave à la liberté de ses opinions politiques. Sa réputation, qui s'était répandue dans toute l'Europe [6], était si fortement établie qu'en 1814, à l'instigation de Guillaume de Humboldt, les armées envahissantes reçurent l'ordre de respecter ses propriétés. Son

1. Lettre de Silvestre de Sacy, du 10 Brumaire an XIII, aux Archives nationales F[1d] II. S. 6.

2. Les papiers de cette mission, documents et rapports, sont conservés à la Bibliothèque de l'Institut de France.

3. Dès le 24 juin 1804, Silvestre de Sacy avait été adjoint à Pérille, chargé de cours du turc et persan, pour enseigner cette dernière langue. Pérille mourut le 10 novembre 1805. Communication de M. Jacques Flach.

4. Georges-Denis Weil, *Les élections au Corps législatif sous le Consulat et le Premier Empire*, dans le *Temps* du 27 février 1892.

5. Archives nationales AF IV. 761. pl. 6041.

6. Paul-Louis Courier écrivait de Milan à Silvestre de Sacy, le 13 mars 1809 : « Je voyage depuis longtemps, et partout je vous entends louer par des gens que tout le monde loue. Ainsi je suis sûr de votre mérite dans les choses mêmes qui passent ma portée. » Cf. *Œuvres* de P.-L. Courier (Paris, 1860), p. 508.

intervention auprès des coalisés sauva, dit-on, celles de M. le comte Daru, que Blücher avait séquestrées en raison des haines provoquées en Prusse et en Autriche par le rigide intendant général de la Grande armée.

La « bienheureuse » Restauration répondait mieux que « la tyrannie » de l'Empire aux aspirations religieuses et pacifiques de Silvestre de Sacy. Il salua avec enthousiasme le retour de Louis XVIII, de « Louis le Désiré [1] », fut nommé, le 24 octobre 1814, censeur royal, puis, le 17 février 1815, recteur de l'Université de Paris, se tint à l'écart pendant les Cent jours; puis, au retour des Bourbons, fut appelé, dès le mois d'août, dans la Commission de l'instruction publique. Ce fut à ce titre sans doute que, de 1816 à 1820, il présida les distributions des prix à Louis-le-Grand, Charlemagne, Versailles. Le *Journal des savants,* qui reparut en 1816, le trouva au premier rang de ses rédacteurs, ce qui ne ralentit en rien sa collaboration aux *Notices et extraits des manuscrits*. Le *Journal asiatique,* organe de la Société asiatique, fondée en 1822 sur son initiative secondée par celle du jeune et ardent Abel Rémusat, réclama aussi une part, pour faible qu'elle fût, de la production abondante de Silvestre de Sacy. La Société asiatique, dont il avait été le premier président, ne le perdit jamais comme membre; mais, en 1825, il se désista de la présidence qui « depuis un an ou deux lui devient pénible et contrarie son goût pour le repos, goût que l'âge et l'état de sa santé rendent excu-

1. (Proisy d'Eppes) *Dictionnaire des girouettes* (Paris, 1815, p. 398) est injustement sévère pour Silvestre de Sacy, lorsqu'il le range parmi « ces hommes qui aiment à gagner quelque chose, quand ils font tant que de changer ». Que serait devenue la France, si ses meilleurs serviteurs ne lui étaient pas restés fidèles en dépit des bouleversements politiques, si chaque régime nouveau avait dû recruter un personnel quelconque, de rechange et d'inexpérience?

sable [1] ». Déjà, en 1823, il avait pris sa retraite du Conseil royal, comme on désignait alors l'ancienne Commission de l'instruction publique. Cette résolution lui fut dictée, ai-je besoin de le dire, par d'honorables motifs [2]. Elle aurait pu lui faire des loisirs ; mais, presque immédiatement après, il devenait successivement administrateur du Collège de France, le 30 décembre 1823, de l'École spéciale des langues orientales, le 26 août 1824 [3].

La Révolution de juillet, que Sacy n'avait pas désirée, qu'il aurait aimé prévenir, eût trouvé en lui un opposant plus décidé, si elle avait atteint son protecteur Louis XVIII. Celui-ci était mort le 16 septembre 1824. Charles X, son frère et son successeur, avait entrepris contre la société moderne et contre le mouvement imprimé aux idées par les événements de 1789 une lutte qui ressemblait à une gageure. Les esprits clairvoyants s'alarmaient. *Où allons-nous et que voulons-nous?* ou *La vérité à tous les partis,* par un ancien membre de la Chambre des députés, tel fut le titre que M. de Sacy inscrivit en tête d'un pamphlet anonyme, plus raisonnable que piquant, daté de novembre 1827, auquel il avait donné pour épigraphe cette phrase de Chateaubriand : « Taire son nom, ce n'est pas le cacher [4]. » Lorsque Silvestre de Sacy se sentit plus rassuré sur les intentions et sur la loyauté du gouvernement fondé par

1. Le brouillon de cette démission est à la Bibliothèque de l'Institut de France. Silvestre de Sacy n'en prononça pas moins un discours à la séance générale de la Société, le 29 avril 1833.

2. J'emprunte cette expression à Daunou, *Notice historique*, p. 13.

3. L. Am. Sédillot, *Les professeurs de mathématiques et de physique générale au Collège de France* (Rome, 1869), p. 161 ; (A. Carrière) *Notice historique*, p. 24.

4. Paris, chez Petit, libraire, Palais Royal, Galerie de Bois, et les Marchands de Nouveautés, 1827. L'exemplaire de la Bibliothèque nationale (85 pages in-8°), porte la cote L b[49] 757.

Louis-Philippe, il ne bouda ni ne récrimina. Il se laissa comprendre en 1832 avec Cuvier dans une promotion de pairs de France. L'année suivante, comme si ses forces, renouvelées après un affaissement passager, eussent réclamé un surcroît d'occupations, il devenait, presque à la même époque, inspecteur des types orientaux de l'Imprimerie royale, conservateur des manuscrits orientaux de la Bibliothèque royale [1] et secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Chevalier de la Légion d'honneur le 18 décembre 1803, il fut promu aux grades d'officier le 6 novembre 1814, de commandeur le 18 décembre 1822 ; de grand officier le 1er juin 1837. De 1801 à 1833 (je suis l'ordre chronologique), il fut élu à divers titres par les Sociétés savantes et les Académies de Gœttingue, d'Abbeville, de Copenhague, de Pise, d'Amsterdam, de Francfort-sur-le-Mein, de Cambrai, de Naples, de Munich, de Berlin, de Corfou, de Turin, de Casan, de Calcutta, d'Upsal, de Londres, de Saint-Pétersbourg, d'Utrecht, de Worcester dans le Massachusetts, de Wurtzbourg, de Batavia. Silvestre de Sacy était parvenu au sommet des dignités, au faîte de la gloire : il avait gagné la maîtrise non seulement des études orientales, mais encore de la haute érudition, sans parler de son intervention à la Chambre des pairs, toutes les fois que, dans une question, ses collègues faisaient un appel toujours entendu à l'ancien membre du Corps législatif et de la Chambre des députés.

L'énumération que nous avons faite des charges publiques qui incombèrent à Silvestre de Sacy et des honneurs qui lui furent prodigués par la France et par l'étranger ; l'inventaire que nous pourrions dresser de son œuvre, mono-

1. La nomination de Silvestre de Sacy avait été signée le 9 février 1833 ; cf. Léopold Delisle, *Le Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale*, II (1874), p. 394.

graphies, livres, mémoires, éditions de textes, traductions, commentaires, comptes rendus, annotations, ne rendraient pas encore un compte suffisant de la manière dont il employait sa vie. Elle était réglée de manière à ce qu'aucune de ses occupations n'empiétât sur le temps destiné aux autres. La sonnerie de la pendule lui rappelait les actes successifs de son programme quotidien et, pour chargé que fût son horaire, il se délassait d'un travail par le passage immédiat à un travail d'ordre différent. Sa matinée débutait par la charité et se terminait par la messe de midi, où il priait chaque jour aux côtés de son ami Pardessus, janséniste de la même nuance libérale que lui [1].

Silvestre de Sacy offrait aux indigents mieux que des aumônes, il écoutait patiemment leurs doléances et savait se faire pardonner sa générosité à force de tact et de politesse.

La façon de donner vaut mieux que ce qu'on donne [2].

« Le matin, à son lever, dit M. Reinaud [3], il recevait ordinairement, comme membre du bureau de charité, les femmes pauvres de l'arrondissement qui venaient chercher des cartes pour obtenir des secours. Il n'était pas rare, quand on se présentait chez lui à cette heure, de trouver l'escalier et l'antichambre encombrés de ces infortunées. » Sa bienfaisance discrète se complaisait dans le mystère et

1. Communication de M. de Rozière, petit-fils de Pardessus, dans un entretien que j'ai eu l'honneur d'avoir avec lui le 18 avril 1895. M. de Rozière a vu plusieurs fois M. de Sacy chez son grand-père qu'il venait consulter, toutes les fois qu'il avait une question administrative à traiter comme secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. M. de Sacy, qui était petit de taille, paraissait l'être plus encore, tant son corps avait été voûté par l'âge.

2. Pierre Corneille, *le Menteur*, acte I, scène I.

3. *Notice historique et littéraire*, p. 51.

dans l'ombre ; ses obligés seuls auraient pu en trahir le secret.

Les malheureux n'étaient point seuls à lui apporter leurs confidences. Sa porte était ouverte à quiconque se présentait chez lui, soit pour lui faire une communication, soit pour lui demander un conseil, soit pour solliciter son appui. Il prêtait une oreille complaisante aux épanchements de son interlocuteur et prolongeait ou abrégeait l'audience selon l'intérêt qu'elle présentait. « Non seulement, dit M. Alfred Maury [1], il accueillait avec bienveillance la jeunesse studieuse que la curiosité ou un goût réfléchi portait vers les lettres orientales ; mais une voie nouvelle venait-elle à être ouverte par un jeune savant, il favorisait sa tentative et ses efforts. C'est ainsi qu'il obtint du roi la création d'une chaire de sanscrit pour Chézy, et tendit plus tard à Eugène Burnouf une main amie et protectrice [2] ; qu'il appuya Champollion [le Jeune] et rendit justice à ses découvertes... ; qu'il encouragea M. Guigniaut à initier la France aux travaux dont l'Allemagne éclairait les religions antiques. Bref, il appréciait toutes les idées nouvelles, utiles et généreuses ; et, dans sa science comme dans sa demeure, il resta toujours l'homme abordable à tout le monde, accessible à tous ceux qui avaient quelque chose de bon à lui demander ou à lui apprendre. » A la date du 18 juillet 1811, M. de Sacy

1. *Érudits modernes : Sylvestre* (*sic*) *de Sacy*, dans le *Moniteur universel* de 1853, p. 642. M. A. Maury, avec sa curiosité précoce de futur encyclopédiste, profita de ce que, dans sa jeunesse, il habitait, rue Hautefeuille, 9, la même maison que Silvestre de Sacy pour se faire initier par lui aux éléments de la langue hébraïque. (Communication personnelle de M. Alfred Maury au commencement de 1887.)

2. Cf. Naudet, *Notice historique sur MM. Burnouf, père et fils,* lue dans la séance publique annuelle de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, le 18 août 1854, réimpression in-8° de Paris, 1886, « pour la famille et les amis seulement », p. 35-36.

faisait lui-même sa profession de foi à cet égard, lorsqu'il écrivait à Champollion-Figeac [1] : « Je n'ai jamais eu de plus vif désir que d'encourager les jeunes gens, ceux surtout qui ont assez de courage pour se livrer encore aujourd'hui à l'érudition et suivre une carrière qui offre plus d'épines qu'elle ne promet de couronnes. »

M. de Sacy était trop clairvoyant pour ne pas prévoir que d'autres trouveraient des épines et des amertumes dans la voie où il avait seulement cueilli des lauriers et remporté des victoires. « Au milieu de tant d'hommes de lettres, célèbres par leurs infortunes presque autant que par leurs talents, dit M. Daunou [2], il est du petit nombre de ceux qui n'ont pas subi les rigueurs du sort... Après avoir traversé presque sans dommage les temps les plus orageux, il a obtenu, sous des gouvernements très divers, les ménagements, les égards, les hommages qu'il méritait. Aucun genre de récompense n'a manqué à ses services... Plus précieux encore que toutes ces prospérités, le bonheur domestique les a constamment couronnées et garanties. Une alliance honorable, contractée en 1786, a, pendant près d'un demi-siècle, embelli, charmé sa vie laborieuse : il a recueilli dans les talents et les vertus de tous ses enfants les fruits de ses leçons et de ses exemples ; et son nom, vénérable à jamais, reste à des fils dignes d'un si grand héritage. »

L'un des fils de Silvestre de Sacy, Samuel Ustazade Silvestre de Sacy, membre de l'Académie française [3], a carac-

1. Bibliothèque nationale, ms. 35 de la collection Champollion, fol. 179.
2. *Notice historique*, p. 23.
3. Samuel Ustazade Silvestre de Sacy naquit à Paris le 17 octobre 1801, et y mourut le 12 février 1879 ; voir sur lui l'article magistral de Renan, *Essais de morale et de critique* (2e éd. Paris, 1860), p. 1-50 ; et le portrait, d'une ressemblance saisissante, peint par H. Taine en 1858 et reproduit

térisé d'une façon charmante les mœurs du milieu janséniste dans lequel il avait été élevé par son père et par sa mère. « C'était un des caractères des familles jansénistes d'alors, si du moins j'en juge par la mienne, qu'une grande liberté d'esprit et de lecture dans une vie sévèrement chrétienne et à côté des pratiques de piété les plus sérieuses. On n'allait pas à la foi par l'ignorance ; on aimait mieux, à tout risque, y aller par l'étude et le savoir : quoi qu'il arrivât, tout du moins n'était pas perdu.

« Quand j'y pense, je m'étonne de moi-même et de tout ce qui m'entoure. Il me semble que je vieillis et que je mourrai dans un monde qu'aucun lien ne rattache à celui qu'ont vu mes premiers regards. Je le chercherais en vain, ce monde de mon enfance et de ma jeunesse ! Il a disparu, il n'est plus ! Que de choses qui me paraissaient alors toutes simples et toutes naturelles me paraîtraient aujourd'hui bien extraordinaires et bien étranges ! Cette vie de famille réglée, sans contrainte, comme la vie d'un couvent ; ma mère et mes sœurs interrompant une vive conversation ou une lecture intéressante pour dire chaque jour, aux heures prescrites, les divers offices de l'Église avec l'exactitude du prêtre le plus accompli, et, ce devoir rempli, après quelques minutes de recueillement et de silence, reprenant de plus belle la lecture ou la conversation interrompue. Et quelle était cette lecture ? Une tragédie de Racine ou de Voltaire, quelquefois aussi la pièce du jour : car, si l'on s'interdisait rigoureusement le théâtre, ce que l'on ne se

dans ses *Derniers essais de critique et d'histoire* (Paris, 1894), p. 1-26. Le nom persan d'Ustazade, « fils du maître », lui avait été donné, m'assure-t-on, par son père, sur la demande des élèves du « maître ». Mlle Stéphanie de Sacy, avec qui j'ai eu l'honneur de m'entretenir le 7 juillet 1886, avait conservé un esprit d'une fraîcheur exquise et d'une rare lucidité. Elle est morte le 10 décembre de la même année. La dernière survivante des filles, Sarah Eugénie Fabignon, a vécu jusqu'au 15 février 1892.

permettait pas d'aller voir sur la scène, on se permettait fort bien de le lire. L'esprit avait le champ libre. Les lettres de Mme de Sévigné, les comédies de Molière, trouvaient leur temps et leur place à côté des prônes de M. Singlin et de la *Prière chrétienne* du père Quesnel. La *Jérusalem délivrée* — que de mères vont se récrier ! — ne nous était pas défendue. *Paul et Virginie* arrachait de nos yeux enfants les premières larmes de sympathie et d'admiration. Je lisais très volontiers les *Lettres Provinciales* de Pascal, mais je lisais aussi *Gil Blas* sans qu'on s'en inquiétât beaucoup. Et ces charmants contes des *Mille et une Nuits,* comment auraient-ils été proscrits dans la maison d'un professeur d'arabe et du premier des orientalistes d'alors? Que d'heures délicieuses ne nous ont-ils pas fait passer le soir, au coin de notre modeste foyer? En valions-nous moins avec cette pleine liberté de lecture? Je vous jure que non [1] ! »

La mort de Mme de Sacy en février 1835 porta à son mari un coup dont il parut se remettre, mais dont il ne se releva jamais [2]. Profondément religieux, il s'inclina devant l'arrêt de Dieu avec une mâle résignation et, s'il versa des larmes, il ne fit pas étalage de sa douleur. Silvestre de Sacy, comme l'a si bien dit M. Renan [3], « appartenait à cette société pour laquelle le nom de jansénisme était moins le signe d'une dissidence dogmatique que l'indice d'une profession de gravité et de religion austère ». Il survécut juste trois années à la compagne de sa vie, et fut frappé subitement le 19 février 1838. Bien qu'il eût quatre-vingts ans, ce fut un étonnement général lorsqu'on apprit qu'il avait succombé. Silvestre de Sacy, jusqu'à ses derniers instants,

1. Préface de S. U. S. de Sacy à une édition des *Provinciales* (Paris, Jouaust, 1877).

2. M. de Sacy avait perdu en 1819 sa mère, âgée de quatre-vingt-six ans.

3. Renan, *Essais de morale et de critique* (2e éd. Paris, 1860), p. 13.

avait suffi à l'accomplissement de tous ses devoirs. L'emploi du jour même de sa mort nous a été relaté par M. Daunou [1]. « Le 19 février, il va donner, au Collège de France, une leçon de langue persane ; examine, à la Bibliothèque royale, des manuscrits orientaux ; remplit à l'Institut quelques-uns des devoirs attachés à sa fonction de secrétaire de l'Académie, et finit par prendre part à une discussion législative de la Chambre des pairs... En regagnant ses foyers, il se sent frappé d'un de ces coups imprévus qui déconcertent les facultés vitales et laissent trop peu de moyens d'en rétablir l'harmonie. Le surlendemain, il expire, entouré de ses enfants et de ses proches, qui, deux jours auparavant, ne pouvaient se croire menacés d'une si accablante affliction. » Par un privilège refusé à tant d'autres hommes, ainsi que l'a remarqué M. Grangeret de Lagrange dans la notice nécrologique émue qu'il a consacrée à Silvestre de Sacy dans le *Journal asiatique* [2], il était resté exempt jusqu'à la fin de ses jours des infirmités du corps et de la décadence de l'esprit. Mais je crois fermement que, si l'intelligence était restée intacte, le chagrin minait, la douleur consumait l'homme séparé violemment de celle à laquelle il avait dû tant d'années de calme sans nuages, de bonheur sans mélange.

II

Nous n'avons pas voulu, dans cette esquisse biographique, entrer dans les détails d'une production littéraire si féconde qu'on s'étonne qu'elle n'ait pas perdu en pro-

1. *Notice historique*, p. 25.
2. Troisième série, vol. V, p. 297.

fondeur ce qu'elle a gagné en étendue. C'est sur le terrain des études grammaticales que nous nous maintiendrons exclusivement, de propos délibéré, pour apprécier la position que Sacy a prise lorsqu'il les a abordées, les progrès qu'il leur a fait accomplir, les avantages et les inconvénients de sa méthode, l'allure qu'il a imprimée par le tour particulier de son esprit à l'étude de l'arabe, non seulement en France, mais aussi dans l'Europe entière, enfin la relation entre la manière dont il a posé les règles du langage et les lois de la philologie comparée.

La philologie comparée ne saurait revendiquer Silvestre de Sacy parmi ses précurseurs. Il se défiait des comparaisons et de la synthèse. Les écarts de l'étymologie, telle qu'elle avait été pratiquée avant lui, le choquaient, et l'abstention lui semblait préférable à l'arbitraire de rapprochements non démontrés. A coup sûr, les langues sémitiques, par leur identité presque absolue, ne se prêtent pas aux combinaisons hardies, aux découvertes merveilleuses d'un Bopp; pourtant je crois fermement que l'avenir nous réserve des surprises à cet égard et qu'il se trouvera un homme de génie et de science pour écrire la grammaire comparée des langues sémitico-chamitiques, c'est-à-dire d'un groupe embrassant les langues sémitiques proprement dites, les idiomes de l'Égypte ancienne [1], les dialectes africains. Un tel livre, s'il avait été composé du vivant de Silvestre de Sacy, aurait rencontré de sa part l'encouragement qu'il accordait volontiers à tout effort sincère, mais n'aurait en rien changé le point de vue auquel M. de Sacy s'est placé

1. Un essai remarquable pour rattacher le copte aux langues sémitiques a été tenté par M. Th. Benfey; voir son livre intitulé : *Ueber das Verhæltniss der ægyptischen Sprache zum semitischen Sprachstamm*, Leipzig, 1844. Mais l'illustre auteur n'a pas poursuivi le filon qu'il avait signalé, et aucune tentative sérieuse n'a depuis lors été faite dans ce sens.

dans ses *Principes de grammaire générale* et dans sa *Grammaire arabe*.

Un juge bien informé, même sur les questions qui ne sont point de sa compétence directe, M. Alfred Maury, a écrit les lignes suivantes [1] : « Sacy représente ces études d'autrefois qui se concentraient avec force et sagacité sur une grammaire, sur une langue, en saisissaient le génie et en interprétaient les monuments. Il ne s'était point élevé à cette étude comparée des langues qui éclaire les unes par les autres et, par le rapprochement des grammaires, assigne au langage ses lois, qui, décomposant les mots, remontant à leur origine et suivant leurs destinées à travers les temps et les lieux, découvre ainsi la date et la parenté des idiomes. La philologie comparée est une science toute moderne. Sacy, je le répète, est le représentant le plus glorieux de la vieille école. Ce n'était pas, d'ailleurs, dans l'étude des langues sémitiques qu'on pouvait être conduit à la découverte de la philologie comparée. Le sanscrit seul... pouvait éclairer cette page inconnue dans l'histoire de l'esprit humain. Mais, si Silvestre de Sacy n'a point connu ce qui a fait la gloire d'un Guillaume de Humboldt, d'un Eugène Burnouf, il n'était pas, comme beaucoup de savants, hostile à ce qu'il ignorait. »

M. le duc de Broglie, dans son Éloge [2], semble émettre une opinion diamétralement opposée à celle que je viens de citer. Mais, nous le verrons, la contradiction n'est qu'apparente. Je regrette de ne pouvoir extraire que des fragments tronqués de ce morceau si élevé de pensée et de forme : « M. de Sacy résolut de composer, dans l'intérêt de l'enseignement, les livres les plus nécessaires... L'étude des

1. *Moniteur universel* de 1853, p. 642.
2. P. xx-xxiv.

langues et de la littérature orientale semblait précisément arrivée à ce point stationnaire où viennent aboutir en tout genre les premiers essais... Tout manquait à la fois, maîtres et disciples, livres et leçons; l'ancienne école avait fait son temps. M. de Sacy fonda la nouvelle. Il la fonda sur les principes mêmes qui ont régénéré et remis en honneur toutes les sciences, l'observation patiente, l'exactitude sévère, l'abnégation philosophique en fait d'idées personnelles et de systèmes préalablement conçus. »

Ce désintéressement de la philosophie, ce manque d'idées générales, cette indifférence voulue à l'égard des comparaisons les moins hasardées, voilà, pour M. Alfred Maury, autant de marques d'infériorité, pour M. le duc de Broglie, autant de qualités supérieures. Un tel empirisme appartient au passé, affirme celui-là ; il caractérise la vérité positive, dont l'avenir recherchera la conquête, prétend celui-ci. L'appréciation sur les travaux philologiques de Silvestre de Sacy demeure la même dans les deux camps. On admire de part et d'autre, mais à des dates différentes. « La nouvelle école » de M. le duc de Broglie n'est déjà plus à la mode au moment où M. Alfred Maury fait des réserves au sujet de ce qu'il appelle « la vieille école ».

M. de Sacy, du reste, nous fournira lui-même le témoignage de la volonté arrêtée qui le déterminait à ne pas dévier de la route qu'il avait librement adoptée : « Je persiste à croire, dit-il [1], qu'il faut être sobre, dans une grammaire, de vues philosophiques, et surtout ne pas prêter aux langues, dans ces ouvrages didactiques, où tout doit être positif, des théories plus ou moins problématiques, dussent-

1. Sacy, *Observations sur la critique faite par M. Sam. Lee du compte rendu dans le « Journal des savants » de sa « Grammaire de la langue hébraïque »* dans le *Journal asiatique* de 1830, I, p. 96 et 334-335 ; tirage à part, p. 17-18 et 47-48.

elles faire beaucoup d'honneur à leurs auteurs... Dans la composition d'une grammaire destinée à l'enseignement d'une langue, le devoir de l'auteur est de constater les faits ; de les rassembler, autant que possible, sous des catégories communes ; de les éclairer à propos par des rapprochements qui n'aient rien de forcé ; mais en même temps d'éviter les théories, soit étymologiques, soit philosophiques, qui n'ont pas pour but direct de faciliter l'étude, en diminuant, au profit du jugement, le travail de la mémoire. Je ne puis pas sans doute émettre mon opinion, sans me trouver en contradiction avec ceux qui adoptent un autre système. Mais ils se tromperont beaucoup s'ils attribuent ce dissentiment à toute autre chose qu'à une conviction, fruit de réflexions longues et impartiales. Et je crois, en vérité, qu'il m'en coûterait bien peu pour adopter le système contraire, si l'on parvenait à en démontrer la solidité et l'utilité. »

Le revirement dont, au besoin, Silvestre de Sacy se sentirait capable, n'eût pas été aisé à obtenir. Eût-il même été désirable? Je ne suis pas de ceux qui regrettent la ténacité de Silvestre de Sacy à ne point modifier sa manière. Car il y excellait et elle répondait absolument à la nature de son esprit lucide, d'une clarté toute française. Ce n'est point l'ignorance des autres langues sémitiques qui l'a poussé à s'en abstraire lorsqu'il a parlé de l'arabe. Il a fait ses preuves en qualité d'hébraïsant, il a témoigné qu'il était versé dans les langues araméennes et même qu'il savait l'éthiopien [1].

1. Silvestre de Sacy a publié des articles sur la Grammaire hébraïque dans le *Journal des savants* de 1828, p. 719 et suiv.; de 1829, p. 12 et suiv., p. 88 et suiv.; sur la Grammaire syriaque, *ibid.*, 1829, p. 579 et suiv. ; de plus, il a édité le *Nouveau Testament* en syriaque et en kârschoûnî ; il a prouvé sa connaissance du sabéen mendaïte par ses articles sur Norberg, *Codex nasaræus, liber Adami appellatus*, dans le *Journal des savants*, 1819, p. 343 et suiv. ; p. 646 et suiv; 1820, p. 131 et suiv.; de l'éthiopien par son compte rendu du Livre d'Énoch, publié par R. Laurence, *ibid.*, 1822,

Si la *Grammaire arabe* ne présente même pas ces comparaisons à fleur de terre que les langues sémitiques offrent d'elles-mêmes, si l'Imprimerie nationale a perdu l'occasion d'étaler la variété de ses types orientaux, c'est évidemment par suite d'un parti-pris spontanément arrêté, d'une abstention voulue et réfléchie.

Avant de nous arrêter à la *Grammaire arabe* et de l'examiner avec l'attention qu'elle mérite, faisons une halte devant les *Principes de grammaire générale*. L'auteur les a présentés au public avec une telle modestie d'allures, le public les a acceptés avec un tel empressement qu'à notre tour nous ne pouvons pas leur tenir rigueur et que nous sommes forcés de reconnaître le besoin réel auquel ils répondaient. Au moment de la rédaction, M. de Sacy ne voyait encore qu'à travers les doctrines des solitaires de Port-Royal. Ils étaient les maîtres absolus de sa pensée, qu'ils dominaient aussi impérieusement chez le grammairien que chez le chrétien. « Le petit ouvrage que je publie, dit M. Silvestre de Sacy en tête de son Avertissement, sous le titre de *Principes de grammaire générale, mis à la portée des enfants,* n'est guère autre chose qu'un extrait des meilleurs écrits qui ont paru en France sur cette matière, et spécialement de la *Grammaire générale et raisonnée* de Port-Royal,

p. 545 et suiv., p. 587 et suiv. N'oublions pas qu'il avait débuté par le syriaque et le samaritain dans le *Repertorium d'Eichhorn.* Il s'était occupé aussi des langues non sémitiques, par exemple, pour ne pas parler des langues indo-européennes, du copte ; voir sa *Lettre au cit. Chaptal... au sujet de l'inscription égyptienne du monument trouvé à Rosette,* 1802, et Akerblad, *Lettre sur l'inscription égyptienne de Rosette adressée au cit. Silvestre de Sacy,* 1802. Je profite de l'occasion pour noter que son nom occupe une place honorable dans l'histoire du déchiffrement de l'inscription de Rosette. Silvestre de Sacy a été de ceux qui ont frayé la voie à Champollion le Jeune, dont il a fait l'éloge comme secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres (*Notice sur la vie et les ouvrages de M. Champollion le Jeune,* 1833).

de la *Grammaire générale* de Beauzée, de l'*Histoire naturelle de la parole et de la Grammaire universelle* de Court de Gébelin. En adoptant la plupart des principes de ces savants écrivains, je les ai disposés dans l'ordre qui m'a paru le plus propre à en faire saisir la justesse et l'ensemble ; je les ai dépouillés de toute discussion métaphysique et polémique. »

Ainsi qu'un père a des trésors d'affection pour celui de ses enfants qui peut le moins se passer de sa sollicitude, M. de Sacy a toujours manifesté une prédilection très prononcée pour ses *Principes de grammaire générale*. La préface qui ouvre la première édition de la *Grammaire arabe* et qui a été reproduite dans la seconde, témoigne de cette tendresse paternelle. Lisez plutôt, si vous en doutez, le passage suivant[1] : « J'ai commencé chacune des divisions principales, soit de la partie étymologique de la grammaire, soit de la partie méthodique, c'est-à-dire de la syntaxe, par rappeler les principes généraux et les définitions communes à toutes les langues, et fondées sur la nature même des choses et sur celle des opérations de notre esprit ; mais, pour ne pas être trop long dans cette exposition et ne pas grossir inutilement cet ouvrage, j'ai presque toujours renvoyé les lecteurs à celui que j'ai publié sous le titre de *Principes de grammaire générale, mis à la portée des enfants et propres à servir d'introduction à l'étude de toutes les langues,* et dont la seconde édition a paru à Paris, en l'an XII (1803). J'aurais pu, sans doute, indiquer aux étudiants des traités plus profonds et plus savants ; mais la simplicité même, qui, s'il m'est permis d'avoir un avis à cet égard, caractérise particulièrement ce petit ouvrage, m'a paru convenir au plus grand nombre des lecteurs ; et je désire que ceux

1. Sacy, *Grammaire arabe,* 1re éd., p. VII-VIII ; 2e éd., p. XI-XII.

qui se serviront de ma grammaire pour l'étude de la langue arabe, se pénètrent bien des principes que j'ai exposés, avec tous les développements nécessaires, dans l'ouvrage élémentaire que je viens d'indiquer. Je puis assurer que l'expérience de plusieurs années ne me laisse aucun doute sur l'utilité de cette méthode, que j'ai appliquée avec un égal succès à l'enseignement du français, du latin, du grec, de l'arabe et du persan. »

C'est presque dans les mêmes termes qu'après l'analyse d'un texte latin pris dans la première *Catilinaire,* analyse « en forme de dialogue entre un maître nommé Antoine et un disciple désigné par le nom de Victor [1] », M. de Sacy formule ses conclusions [2] : « Je puis assurer qu'en observant la même marche, il n'y a point de période latine qu'on ne puisse aisément analyser; et, si je ne craignais d'être trop long, je le ferais voir, en appliquant cette méthode à l'exorde du beau discours de Cicéron pour Archias, ou à quelque autre morceau oratoire du même genre. Mais je laisse cette application à faire aux personnes qui, convaincues que, dans l'étude des langues, on ne saurait trop associer le jugement à la mémoire, goûteront la méthode que je propose, que j'applique journellement à l'enseignement du français, du latin, du grec et de l'arabe, et dont j'ai été à portée de reconnaître les avantages par une expérience de plusieurs années. » Le persan n'est pas encore mentionné; M. de Sacy l'ajoutera à sa liste après qu'en 1806 il aura été nommé professeur de persan au Collège de France. Il n'y a pas manqué dans la première édition de la *Grammaire arabe,* dont la préface a été

1. Sacy, *Principes de grammaire générale* (5e éd.), p. 245. Le maître nommé Antoine n'est autre qu'Antoine Isaac Silvestre de Sacy, le disciple désigné par le nom de Victor est son fils aîné, Victor de Sacy.

2. Id., *ibid.,* p. 263-264.

écrite dans l'année même de la publication, c'est-à-dire en 1810.

L'impartialité n'est pas aisée à l'égard d'un traité composé dans un milieu différent du nôtre, s'adressant à une société effrayée du présent et plus disposée à regarder en arrière qu'en avant. Un juge peu suspect d'être inféodé à la routine des idées rétrogrades, M. Th. Benfey, dans un résumé substantiel de l'histoire de la linguistique jusqu'au commencement de ce siècle, a porté le jugement suivant [1] : « Cet ouvrage donne une orientation très claire sur les éléments et sur les catégories grammaticales des langues les mieux formées d'Europe et par là même facilite, à un degré qu'on ne saurait ravaler, l'intelligence des autres; mais, malgré l'esprit scientifique qui y règne, l'importance en est moins théorique que pratique. »

On est bien autrement étonné de retrouver, en 1862, chez un disciple de Silvestre de Sacy, Pierre Burggraff, professeur à l'Université de Liège, non seulement le titre de *Principes* [2], mais aussi un effort pour rajeunir la forme en donnant une nouvelle vie aux idées vieillies de son maître. L'anachronisme commis par l'auteur a été fatal au seul livre par lequel il a rompu un silence presque érigé en système. Un élève distingué de Burggraff, son successeur à l'Université de Liège, M. Victor Chauvin, laisse entendre avec la discrétion de la reconnaissance quel abîme séparait les *Principes* de Burggraff « de la méthode comparative et historique inaugurée par les Bopp, les Grimm et leurs glorieux émules à leur suite ». Le critique ajoute [3] : « Bien

1. Th. Benfey, *Geschichte der Sprachwissenschaft und orientalischen Philologie in Deutschland seit dem Anfange des 19. Jahrhunderts mit einem Rückblick auf die früheren Zeiten* (München, 1869), p. 301.

2. P. Burggraff, *Principes de grammaire générale ou Exposition raisonnée des éléments du langage* (Liège, 1863), avec une planche lithographiée.

3. Victor Chauvin, *Pierre Burggraff, sa vie et ses travaux* (Liège, 1884), p. 15.

que Burggraff possédât un grand nombre de langues de types différents, le grec, l'arabe, le turc, d'autres encore; bien qu'il fût au courant des derniers travaux de la linguistique et qu'il reconnût lui-même la nécessité d'entrer dans les voies nouvelles, son ouvrage se rattache plutôt à l'école ancienne. »

Si l'on peut contester à Silvestre de Sacy les vues larges d'ensemble, qui permettent de dominer les catégories de phénomènes et de soumettre à un classement rigoureusement scientifique les faits en apparence disparates, on ne saurait assez admirer sa capacité de décrire minutieusement chaque détail, d'exposer avec clarté chaque règle, ses applications et ses exceptions, de s'assimiler et d'élucider chacun des systèmes antérieurs. La *Grammaire arabe* est un répertoire étonnamment riche de matériaux mis en œuvre avec une habileté de main vraiment prodigieuse. Comparez ce monument avec tout ce qui l'a précédé, vous serez étonné qu'il ait pu être élevé sans que plusieurs générations en aient auparavant creusé et consolidé les fondements. Le seul manuel de cette époque, dont cette concurrence redoutable n'ait pas aboli jusqu'au souvenir, est la grammaire publiée à Calcutta, en 1813, par Matthew Lumsden [1]. Le dépouillement des écrits indigènes a fourni nombre d'observations précieuses, d'autant plus méritoires que l'on possédait encore fort peu de textes imprimés. Mais, que la rédaction est inférieure à celle de Silvestre de Sacy! que l'érudition est sèche, peu attrayante! comme le format, l'impression et le papier sont rebutants!

La *Grammaire arabe,* dans sa deuxième édition, qui en représente l'état le plus parfait, ne comprend pas moins

1. M. Lumsden, *A Grammar of the arabic language* (Calcutta, 1813), vol. I (unique). Zenker, *Bibliotheca orientalis,* I, n° 246, s'est trompé lorsqu'il a prétendu que les deux volumes annoncés sur le titre avaient paru.

de 2,439 paragraphes, sans compter les 103, dont se compose le *Traité de la prosodie et de la métrique des Arabes.* Autant de petits chefs-d'œuvre dans la conception et dans l'exécution. C'est plaisir d'admirer la netteté de l'idée et la transparence du style. Le choix des exemples est particulièrement heureux. L'auteur n'a qu'à puiser dans ses lectures et dans sa mémoire pour que ces sources lui fournissent en abondance les documents nécessaires. Il avait, de son propre aveu, négligé, pendant plus de vingt ans, de jeter sur le papier les observations grammaticales que lui suggéraient ses lectures [1]. Heureusement, il avait au plus haut degré la faculté de se souvenir à propos, et nulle part on ne s'aperçoit que M. de Sacy ait disposé d'indications trop peu précises, de renseignements incomplets.

M. de Sacy avait à l'origine composé sa *Grammaire arabe* pour satisfaire le plus tôt possible à l'article IV du décret de la Convention, enjoignant aux professeurs de l'École publique destinée à l'enseignement des langues orientales, de composer en français la grammaire des langues qu'ils étaient chargés d'enseigner. Certaines améliorations dont son ouvrage était susceptible, ne lui avaient pas échappé. Lorsqu'enfin la seconde édition parut, préparée dans la maturité de l'âge et du talent, l'auteur la livra au public comme une sorte de testament grammatical. « J'avois vivement désiré, écrivait-il le 15 août 1831 [2], que la Providence me conservât assez longtemps pour suppléer moi-même à ce qui manquoit à mon premier travail et en faire disparoître les défauts que je connaissois mieux que personne. Mes vœux ont été exaucés, et je dois en témoigner publiquement ma reconnaissance à l'auteur de tout bien. Mais

1. Sacy, *Grammaire arabe,* 1re éd., p. XII ; 2e éd., p. XVI.
2. Id., *ibid.*, 2e éd., p. VIII.

c'est sans doute la dernière fois qu'un semblable travail sortira de mes mains, et je lègue le soin de perfectionner celui-ci aux hommes qui parcourront après moi une carrière dans laquelle mon unique désir a été de me rendre utile et de contribuer au progrès des lettres et à l'honneur de ma patrie. »

Le continuateur, le réviseur que Silvestre de Sacy appelait de ses vœux s'est trouvé parmi les élèves mêmes qu'il avait formés [1]. « Les contributions à la philologie arabe », que mon vénéré maître, M. Fleischer, a successivement apportées pendant vingt et une années de sa vie, et dont il a encore réuni lui-même la collection (*Kleinere Schriften,* I, 1885), sont venues s'ajouter, comme un supplément de longue haleine, comme une série de rectifications à la *Grammaire arabe*. M. Fleischer suit pas à pas la seconde édition et parfois renforce, parfois atténue, plus rarement combat les arguments de son maître. Ils sont des esprits d'égale envergure, plus enclins à constater les faits et à les décrire par le menu qu'à en saisir les analogies, afin d'en tirer des inductions hardies. Ils ne s'affranchissent peut-être pas assez résolûment de la tyrannie qu'exerce sur eux leur admiration légitime pour les grammairiens indigènes. De même qu'autrefois je me suis cru autorisé à saluer en M. Lane le dernier des lexicographes arabes [2], de même je serais tenté d'appeler MM. Silvestre de Sacy et Fleischer les derniers disciples de l'école grammaticale de Baṣra.

Cette affiliation trop étroite a provoqué bien des critiques. L'illustre législateur de l'hébreu de l'Ancien Testa-

1. Fleischer suivit les cours de Silvestre de Sacy de 1824 à 1828; cf. Ed. Sachau, dans *Die deutschen Universitæten* (Berlin, 1893, 2 vol.), I, p. 510.

2. *Revue critique d'histoire et de littérature,* 1878, n° 4, p. 57 et suiv.

ment [1], Heinrich Ewald, dont j'ai eu l'honneur d'être l'élève à Gœttingue, avant d'aller à Leipzig pour y « entendre » Fleischer, s'est jeté dans la mêlée avec sa fougue habituelle. Non content de protester contre l'asservissement de Silvestre de Sacy à la domination des grammairiens arabes [2], il s'est appliqué à écrire lui-même une *Grammatica critica linguæ arabicæ,* en vue de répandre ce qu'il considérait comme les saines « doctrines [3] ». Il s'en est du reste expliqué en ces termes (je traduis l'original latin) [4] : « Mes devanciers européens ont marché trop craintivement sur les traces des grammairiens arabes; ou, s'ils s'en sont écartés quelquefois, ils ne sont pas remontés pourtant aux vraies raisons des choses, c'est-à-dire aux raisons intérieures et fondamentales. Rien ne me paraissait à moi plus indispensable. Si j'ai désigné cette grammaire par l'épithète de *critique,* ce n'est pas que je me flatte d'avoir partout atteint par une saine critique ces principes, mais c'est que j'aspirais à frayer une voie, par laquelle on parviendrait peu à peu à une connaissance réelle de la langue. Corrections et additions s'imposeront plus tard. Je suis loin de contester l'utilité de la grammaire composée par l'illustre Silvestre de Sacy, à qui l'on doit et presque à lui seul le goût plus vif qui se manifeste actuellement pour ce genre d'études, un homme dont la vaste érudition m'inspire

1. H. Ewald, *Ausführliches Lehrbuch der hebræischen Sprache des alten Bundes,* 8e éd. (Gœttingen, 1870).

2. Ewald dans *Gœttingische gelehrte Anzeigen,* 1830, n° 81, p. 801-808; *Abhandlungen zur orientalischen und biblischen Litteratur,* vol. I (unique), Gœttingen, 1832, p. 13-18.

3. Voici les titres des deux volumes : 1° *Volumen prius elementa et formarum doctrinam complectens* (Lipsiæ, 1831); 2° *Volumen posterius syntaxin et metrorum doctrinam complectens* (Lipsiæ, 1833). Remarquez l'emploi répété du mot *doctrina.*

4. Ewald, *Grammatica critica,* I, p. IV et V.

autant de respect que la pureté de son caractère. Sa grammaire est non seulement un progrès sur les grammaires qui l'ont précédée, mais encore une œuvre remarquable et très estimable pour son temps. »

Ewald prononçait ce jugement à la fin de 1830; il ne connaissait encore que la première édition de la *Grammaire arabe*. La seconde parut en 1831 dans l'intervalle qui sépare les deux volumes de la *Grammatica critica*. Après avoir reconnu que cette seconde édition était plus irréprochable et plus développée que la première, Ewald s'exprime ainsi en juin 1830 : « Comme l'on pouvait le conjecturer, la nature de l'œuvre n'a pas été modifiée. Ce qui en est encore aujourd'hui l'essence, c'est que cet homme, qui a rendu des services signalés aux lettres orientales, continue à suivre la méthode des maîtres arabes pour ne s'en séparer que rarement et sur des points sans importance. Animé du même esprit, il a ajouté un traité de métrique traduit de l'arabe. Je ne désapprouve ni ne dédaigne de tels travaux. Si pourtant j'affirme qu'on peut opposer à cette méthode une autre plus conforme à la réalité et à nos besoins, si j'ai osé m'engager dans une voie plus escarpée à première vue, mais plus large et, à condition que nous nous y avancions prudemment, plus sûre et plus aisée, je m'imagine me conformer à des considérations non pas étrangères, mais inhérentes à la chose même [1]. »

La grammaire arabe de Caspari, le livre de classe qui, depuis 1848, n'a pas cessé d'être mis entre les mains des élèves dans des rédactions latine (1848), allemande (1859, 1866, 1876 et 1887), anglaise (1862 et 1874 [2]) et française

1. Ewald, *Grammatica critica*, II, p. III et IV.

2. Une troisième édition, publiée d'après les notes de W. Wright, qui avait rédigé la première et la deuxième, s'imprime, dans ce moment, à l'University Press de Cambridge.

(1880), tient le milieu entre les tendances des deux rivaux. « Elle s'appuie, dit M. Fleischer [1], sur Sacy et Ewald, et cherche seulement, avec quelques rectifications et additions que j'ai fournies, à réunir les qualités de l'un et de l'autre [2]... La grammaire de l'ancien arabe ne progressera vraiment d'une manière sensible que le jour où, d'un côté, on comparera et appréciera avec une balance de précision les philologues orientaux répartis dans les diverses écoles, et où, d'autre part, l'on soumettra les matériaux accumulés dans leurs plus excellents traités à une enquête approfondie dirigée dans le sens de notre linguistique. »

Dans cette dernière direction, c'est à peine si nous avons dépassé la première étape, franchie d'un seul bond par le jeune Ewald, alors presque à ses débuts. L'édition anglaise de Caspari, par M. William Wright, ouvre seule quelques échappées sur l'horizon encore incertain de la philologie sémitique comparée. La *Grammaire de la langue arabe* qui, dans ses diverses transformations, continue à porter le nom de Caspari, se recommande et a réussi surtout à cause de son ordonnance harmonieuse : point de dérogations au plan général, chaque règle à sa place, pas de redites, pas de doubles emplois, une sobriété dans les tours de phrase n'excluant pas la clarté, une clarté obtenue sans redondances oiseuses et sans vaines amplifications. C'est un peu terre à terre, et cela manque d'essor; mais si l'imagination n'y trouve pas son compte, la raison est pleinement satisfaite par ce Lhomond de la langue arabe.

1. *Beitræge zur arabischen Sprachkunde* dans les *Verhandlungen der kœnigl. sæchs. Gesellschaft der Wissenschaften* (Leipzig, 1863), p. 93 et 94; réimprimé dans *Kleinere Schriften*, 1885, I, p. 1 et 2.

2. M. Kosegarten s'était également proposé de concilier les deux méthodes dans un ouvrage considérable rédigé en latin, dont 688 pages ont été imprimées; voir A. Müller dans Ersch et Gruber, *Allgemeine Encyklopædie der Wissenschaften und Künste*, 2. Section, XXXIX, p. 144.

L'ordre dans les matières traitées, voilà, en vérité, la supériorité indéniable qui, en dehors des questions étrangères à la science, comme la rareté et la cherté des exemplaires, ont fait préférer, au point de vue pédagogique, mais seulement à ce point de vue restreint, la grammaire de Caspari à celle de Silvestre de Sacy. A tout instant, dans cette dernière, l'on risque de se heurter à des irrégularités dans la composition : le livre second, *Des différentes parties du discours et des formes dont elles sont susceptibles,* empiète sur le livre troisième, *De la syntaxe;* la syntaxe revient sur bien des faits exposés à propos de la conjugaison et de la déclinaison; enfin, le livre quatrième, *De la syntaxe considérée suivant le système des grammairiens arabes,* contient non seulement une récapitulation, mais encore une répétition presque textuelle, un peu abrégée seulement, des livres second et troisième.

M. Reinaud, qui a relevé ce défaut avec une certaine âpreté, s'est encore arrêté à des vétilles sur lesquelles il a appuyé sans cette mesure qui donne plus de prix aux observations critiques [1]. Il a insisté sur l'inconvénient d'*Indices* séparés pour chacun des volumes et aussi sur l'ordre alphabétique des mots adopté de préférence à l'ordre alphabétique des racines. Ce sont là des peccadilles à peine dignes d'être remarquées. M. de Sacy pourrait bien, d'ailleurs, les avoir commises avec préméditation, pour ne point grossir chaque index et pour faciliter les recherches. M. Reinaud aurait dû témoigner plus d'indulgence pour son maître, plus de sévérité pour lui-même. Qui le croirait parmi ceux qui l'ont approché? Il se méconnaissait au point d'avoir songé à « publier un appendice à l'ouvrage de Silvestre de Sacy, sorte de complément sur des points nouveaux ou incom-

1. *Notice historique et littéraire,* p. 67 et 68.

plètement développés dans les travaux du grand orientaliste [1]. ». M. Fleischer a fait une allusion discrète et bienveillante à ces desseins avortés [2].

Si jamais le projet d'une troisième édition de la *Grammaire arabe* est repris par la génération actuelle, elle devra y procéder avec autant de respect pour le passé que d'érudition moderne. Je m'explique : le texte sera maintenu dans ses grandes lignes ; ni l'ordre, ni la teneur des paragraphes ne seront modifiés, et l'on n'aura pas recours à un remaniement systématique qui enlèverait à l'œuvre son originalité, à l'auteur son titre de gloire personnelle. Certes, si le vieux Gesenius revenait au monde, il protesterait contre l'abus qu'on fait de son nom pour l'inscrire en tête d'un manuel où lui-même pourrait se tenir au courant année par année des derniers résultats de la philologie hébraïque. Mais, pour ressenti que soit l'hommage rendu à la mémoire de Silvestre de Sacy, il dévierait de son but en tournant au fétichisme. Les Contributions de Fleischer entreraient en première ligne dans les additions et corrections. Un examen et un contrôle des exemples cités, qu'ils soient en prose ou en vers, amèneraient aussi un certain nombre de rectifications, dont quelques-unes ont été prévues par M. de Sacy lui-même. « Je ne saurais, dit-il dans son avertissement à la seconde édition [3], me dispenser d'observer ici qu'il est possible qu'il me soit échappé quelques erreurs dans la traduction des vers que j'ai cités pour exemples, et empruntés à des grammairiens arabes. De telles erreurs sont presque inévitables lorsqu'on n'a pas sous les yeux ce qui devait précéder et suivre ces vers ainsi isolés. » L'appel de M. Silvestre de Sacy a été entendu par le schaikh Moham-

1. G. Dugat, *Histoire des orientalistes de l'Europe*, I, p. 190.
2. *Kleinere Schriften*, I, p. I.
3. I, p. VI et VII.

mad ibn Sa'd 'Ayyâd Aṭ-Ṭanṭâwî [1]. Celui-ci lut, le 10 octobre 1851, devant l'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg, des *Observations sur la traduction de quelques vers arabes*. La plus grande partie du mémoire se rapporte à des « vers arabes cités dans la deuxième édition de la grammaire arabe du célèbre orientaliste [2] ». Mon père regretté, M. Joseph Derenbourg, chargé provisoirement de préparer la « troisième édition », avait puisé les éléments de cette revision aux sources alors accessibles, et les marges de son exemplaire portent la trace d'importants travaux préparatoires. S'il les avait poursuivis, il aurait dû maintenant mettre à profit mon édition du *Livre* de Sîbawaihi, c'est-à-dire d'un traité de grammaire arabe composé par un Persan vers 750 de notre ère. Au moment où elle a paru [3], M. Fleischer continuait à rédiger ses Contributions, mais il avait clos définitivement la période où de nouveaux textes étaient pris en considération et M. Dozy venait d'achever son *Supplément aux dictionnaires arabes* [4]. Il en résulte que personne jusqu'ici n'a exploité à fond cette mine qui demeure ouverte aux fouilles et aux trouvailles [5].

1. Sur le schaikh Aṭ-Ṭanṭâwî, auteur d'un remarquable recueil de dialogues arabes, sous le titre mal choisi de *Traité de langue arabe vulgaire* (Leipzig, 1848), voir son Autobiographie, publiée par Kosegarten dans la *Zeitschrift für Kunde des Morgenlandes*, VII (1850), p. 48-63 et 197-200.

2. *Mélanges asiatiques*, I (1852), p. 474-495, en particulier, p. 481-495.

3. Le tome premier est de 1881, le tome second de 1885-1889. L'édition n'est, je crois, citée que deux fois dans une lettre de M. le professeur Prym ; voir Fleischer, *Kleinere Schriften*, I, p. 546-547.

4. Leyde, 1877-1881, 2 vol.

5. La traduction allemande de M. G. Jahn, avec des extraits copieux du commentaire de Sîrâfî, appellera, je l'espère, l'attention des arabisants sur ce document précieux, publié trop tard et trop tôt. Dix livraisons ont paru (Leipzig, 1894-1895), et le traducteur doit être encouragé à poursuivre son labeur si méritoire.

III

Un général, si habile tacticien qu'il soit, ne révélera son génie que sur le champ de bataille. Il faut l'occasion, un commandement, un combat pour donner le branle à des ressorts latents qui se rouilleraient dans l'inaction. Silvestre de Sacy, pour accomplir sa destinée, avait également besoin de diriger et d'aguerrir une troupe d'élite. Il avait la passion de l'enseignement et la vocation du professeur. Le professeur chez lui dominait encore le savant et nulle part cet érudit de premier ordre ne se sentait mieux à l'aise que dans sa classe au milieu de sa fidèle cohorte de disciples. L'art d'instruire réclame un concours de facultés que l'éducation pédagogique développe, mais il restera à jamais lettre close pour ceux qui ne les ont pas apportées avec eux en naissant. Silvestre de Sacy n'avait pas fréquenté l'école publique. Le premier cours officiel auquel il ait assisté fut sans doute celui qu'il fut chargé de faire lui-même. Mais il y montra, à défaut d'expérience, son instinct naturel et ses merveilleuses aptitudes. Le Directoire exécutif eut vraiment la main heureuse, lorsqu'il appela Silvestre de Sacy à occuper la chaire d'arabe dans la nouvelle École destinée à l'enseignement des langues orientales vivantes. Quand il eut été désigné en 1806 pour le cours de persan du Collège de France, Sacy put dire qu'avec ses six leçons par semaine, abstraction faite du repos du dimanche, il ne perdait jamais une journée.

Le professeur, lorsqu'il prend au sérieux sa tâche et son rôle, dépense beaucoup de forces qui sont perdues pour sa réputation. *Verba volant*. Le comédien, dont le public varie chaque soir, roule un vrai rocher de Sisyphe et recom-

mence à chaque représentation sa montée sans profiter de la vitesse acquise, des espaces parcourus. Notre auditoire est plus constant, mais aussi plus exigeant. Nous sommes tenus de gagner et d'entretenir sans cesse son estime. Il ne faut pas que l'intérêt languisse un instant. Nos juges, toujours en éveil, ne nous pardonneraient aucune défaillance : ils oublieraient bien vite notre vigilance d'hier pour condamner notre incurie d'aujourd'hui. Mais comme cette jeunesse, avec sa soif d'apprendre et sa curiosité insatiable, nous rend, et au delà, ce qu'elle reçoit de nous! On ne vieillit pas, ou plutôt l'on vieillit moins vite au contact de ce printemps dont le soleil réchauffe notre automne d'abord et ensuite notre hiver. Impossible, avec un pareil stimulant, de s'endormir dans la routine et dans les idées surannées. La désertion se ferait sans répit et sans merci autour d'une chaire arriérée, dont le titulaire se laisserait dépasser par ignorance ou par obstination, et ne se tiendrait pas constamment au courant du mouvement scientifique.

Silvestre de Sacy, jusqu'à son dernier jour, se consacra avec une ardeur d'apôtre au culte et à la propagation de la vérité. Il vit, comme par intuition, quelle forme il convenait de donner à l'explication en commun des textes composés dans une langue étrangère. Au risque de paraître quitter les hauteurs de l'enseignement supérieur, il donna la parole à ses élèves, provoqua des discussions et se réserva la direction des débats. Il garda pour lui le rôle prépondérant de Socrate dans les dialogues de Platon. L'émulation des disciples, qui brûlaient de se distinguer, qui déployaient toute leur adresse dans ce tournoi pacifique, animait les controverses sur l'acception d'un mot, sur le sens d'une phrase, sur le style d'un auteur. Le président n'intervenait que pour préciser une définition, pour compléter un renseignement, pour rectifier une erreur, pour interpréter un

passage que personne n'avait compris. Au cours de ces conférences où chacun mettait le meilleur de son esprit, il surgissait parfois une question inattendue, mais qui, une fois posée, ne devait pas être éludée. Silvestre de Sacy ne répondait séance tenante que s'il possédait la solution du problème. Autrement, avec une modestie qu'on ne saurait trop proposer comme modèle aux présomptueux qui s'imaginent tout savoir, il se retranchait dans la nécessité d'un examen plus approfondi, dont il apporterait les résultats à la prochaine leçon [1]. Ses élèves n'en concevaient que plus de respect pour ses scrupules, plus de confiance dans ses allégations. Sous son impulsion et par son exemple, le Collège de France et l'École des langues orientales vivantes entraient dans la voie féconde où l'École pratique des hautes-études a été engagée par la pensée du ministre éminent qui l'a fondée, par la communion de ceux qui l'ont organisée d'abord, de ceux qui n'ont eu ensuite qu'à continuer leurs traditions [2]. Or, le principe que bien auparavant M. de Sacy avait remis en vigueur avec une rare persévérance, c'est celui des *colloquia* du moyen âge, de la collaboration constante entre le maître et son cercle de disciples.

Malgré l'état troublé de l'Europe, malgré l'obsession des événements politiques, le cours de Silvestre de Sacy ne tarda pas à être le point de mire de ceux qui détournaient leurs regards des luttes entre les peuples pour les fixer sur les études orientales. Au plus fort de la guerre entre la France et ses ennemis coalisés, en 1812, le jeune Kosegarten, qui avait vingt ans, partait pour Paris à l'instigation de Schnurrer, chancelier de l'Académie de Tubingue, qui,

1. Reinaud, *Notice historique et littéraire*, p. 50.

2. *Bibliothèque de l'École des Hautes-Études*, 35e fascicule. *Mélanges publiés par la section historique et philologique* (Paris, 1878), p. I-III.

en 1811, avait dédié à Silvestre de Sacy sa *Bibliotheca arabica,* l'ébauche d'une bibliographie arabe [1]. Paris occupait, de l'aveu général, la première place dans l'orientalisme européen, et l'honneur en revenait sans conteste à Silvestre de Sacy. Kosegarten, dès son retour à Greifswald, en 1815, a communiqué, en tête de sa *Carminum orientalium triga* [2], ses impressions de voyage. Après avoir hésité entre Lund, Vienne, Londres et Paris, l'étudiant s'est senti attiré d'une manière irrésistible par « la célébrité du très illustre Sylvestre (*sic*) de Sacy, un homme qui, si nombreux qu'aient été les disciples suspendus à ses lèvres, s'est constitué en eux autant de hérauts qui, de par le monde, proclament non seulement sa science exquise, mais encore son humanité affable et accessible pour chacun [3] ». Qu'importent le dédain et la haine qu'inspire la France dans l'entourage du jeune enthousiaste? Il entre dans Paris le 25 octobre, et trouve la ville entière bouleversée par la conspiration du général Mallet qui venait d'être découverte. « Sans me préoccuper, dit-il [4], de ce qui ne me regardait pas, à peine je m'étais choisi un gîte que j'allai saluer et assurer de mon adoration le très illustre Sylvestre (*sic*) de Sacy, que d'avance Schnurrer avait prévenu de mon arrivée. Mon attente ne fut pas trompée en ce qui concernait l'affabilité et la bienveillance du grand homme. Bien plus, cet homme excellent voulut m'entourer d'une affection vraiment paternelle : si

1. M. Victor Chauvin a commencé la publication d'une *Bibliotheca arabica* revisée, dont il n'a encore donné que la première livraison (Liège, 1892). Son plan est peut-être trop vaste pour se prêter à une réalisation prochaine. On se résignera à attendre, grâce aux catalogues des imprimés arabes de la Bibliothèque de l'Université de Strasbourg, du British Museum de Londres, de notre École des langues orientales.

2. Stralesundii, 1815. L'auteur veut montrer dans cet opuscule qu'il est un virtuose dans les trois langues musulmanes, l'arabe, le persan et le turc.

3. Kosegarten, *Carminum orientalium triga,* p. 9.

4. Id., *ibid.,* p. 12 et 13.

éclatante que fût sa supériorité de savant, si écrasante que fût la charge de ses fonctions, si élevé que fût son rang, il ne considéra ni comme un embarras, ni comme un déshonneur de favoriser, de soutenir, de protéger, de faire profiter de sa conversation et de sa riche bibliothèque un jeune étranger obscur, qui n'avait pour le recommander que peut-être une certaine candeur d'âme, assurément des mœurs irréprochables et une ardeur inextinguible de s'instruire. Cette bonté parfaite ne s'est jamais démentie. L'accueil que je reçus à mon arrivée fut semblable à la cordialité des adieux. »

Il faudrait ne rien retrancher du tableau que Kosegarten trace de l'activité qui régnait alors dans l'enseignement des langues orientales à Paris [1]. Cette traduction complète nous entraînerait trop loin. Bornons-nous à ce qui concerne les deux cours de Silvestre de Sacy. Au Collège de France, il faisait expliquer la Chrestomathie persane de Wilken [2], revue et corrigée par lui, l'histoire des Samanides de Mirchond dans l'édition Wilken [3], le *Goulistân* et le *Boustân* de Sa'dî, d'après des exemplaires imprimés [4] et manuscrits, et l'*Anwâri Sohaili,* publié à Calcutta [5]. A l'École des langues orientales, on interprétait la *Chrestomathie arabe* de Silvestre de Sacy, quelques chapitres du *Coran* avec les gloses de Baiḍâwi, la *Vie de Tîmoûr,* par Ibn 'Arabschâh, éditée par Manger [6], le *Fâkihat al-kholafâ* du même auteur, enfin

1. Kosegarten, *Carminum orientalium triga,* p. 13, 16-18, 22-24, 31-34.

2. Wilken (Fr.), *Institutiones ad fundamenta linguae persicae* (Lipsiae, 1805).

3. Gottingae, 1808.

4. Voir la Bibliographie du Boustân et du Goulistân avant 1812, dans Zenker, *Bibliotheca orientalis,* I, nos 490-495, 497-592, 516, 525, p. 59-63; II, nos 453, 474, 3658, p. 36, 37, 305.

5. En 1804 et en 1805; voir Zenker, *ibid.,* II, nos 635 et 636, II, p. 48 et 49.

6. Leovardiae, 1767-1772, 2 tomes en 3 vol.

la *Mo'allaḳa* de Lebîd, avec le commentaire de Zauzanî [1]. Les condisciples préférés de Kosegarten furent alors le jeune parisien Grangeret de Lagrange, François Bopp d'Aschaffenbourg, E. Mitscherlich de Neuende, près de Jever, dans le grand duché d'Oldenbourg [2]. Le premier, aussi modeste que savant, a, pendant plus de trente ans consécutifs, rendu, dans les modestes fonctions de correcteur, où il a été le prédécesseur de mon père, les services les plus désintéressés à ceux qui ont imprimé des ouvrages orientaux à l'Imprimerie royale, le deuxième est le créateur de la philologie indo-européenne, le troisième, après avoir publié en persan et en latin l'histoire des Ṭâhirides [3] et celle des Goûrides [4] de Mirchond, s'est voué exclusivement à la chimie, qu'il a enseignée à Berlin comme successeur de Berzelius, depuis 1821 jusqu'à sa mort en 1863.

Le 20 juin 1820, le roi de Prusse, Frédéric Guillaume, écrivit de sa main au baron Silvestre de Sacy la lettre suivante : « J'ai reçu, Monsieur, la traduction en arabe du testament de Louis XVI, que vous m'avez envoyée en date du 12 mai dernier et, étant informé par mon ministre de l'instruction publique du noble zèle avec lequel vous vous êtes voué à l'instruction des jeunes Prussiens envoyés à Paris pour se perfectionner dans les études des langues orientales, c'est à double titre que je vous témoigne ma reconnaissance [5]. »

Il est probable qu'en interrogeant les préfaces des ou-

1. La préparation de ce cours nous a valu *La Moallaka de Lebid, en arabe et en français,* par M. Silvestre de Sacy, à la suite de son *Calila et Dimna,* Paris, 1816, in-4°.

2. Kosegarten, *Carminum orientalium triga,* p. 36.

3. 1re éd. Gottingae, 1814; 2e éd. Berolini, 1819.

4. Francofurti ad Moenum, 1818.

5. L'original appartient à M. Jules Silvestre de Sacy, qui a bien voulu m'en fournir une copie.

vrages écrits par les disciples de Silvestre de Sacy sous l'inspiration directe de leur maître, nous recueillerions plus d'un témoignage rendu à son enseignement. La forme changerait, le sentiment exprimé resterait le même. Nous nous bornerons donc à quelques citations, dans la conviction que la gloire de Silvestre de Sacy n'a rien à perdre, si nous nous abstenons d'une fastidieuse accumulation de plaidoyers en faveur d'une cause gagnée d'avance. « Ses élèves, a dit l'un d'eux, dont beaucoup sont venus à Paris de contrées lointaines, attirés par sa haute réputation, n'oublieront jamais le bonheur qu'ils ont eu de se presser autour de lui pour entendre ses leçons instructives : et, en effet, quelle parole fut jamais plus savante, plus réfléchie et plus digne d'être entendue que la sienne! Quelle connaissance profonde de ce qu'il enseignait! Quelle netteté dans les idées! Que de clarté et de précision dans le discours! Y eut-il jamais professeur plus zélé, plus assidu, plus consciencieux? Toujours jaloux de former des élèves, il se mettait à la portée de ceux qui commençaient, en leur développant, avec complaisance, et sans crainte de s'abaisser, les premiers éléments de l'arabe et du persan ; mais, bientôt après, on le voyait... ouvrir les poètes et les commentateurs, les poursuivre jusque dans le dédale obscur de leurs pensées les plus subtiles, et les expliquer, comme en se jouant, à ses auditeurs surpris. »

M. Grangeret de Lagrange, dont je viens de reproduire la parole autorisée [1], caractérise peut-être d'une manière un peu vague le système de conférences adopté par Silvestre de Sacy. Il y avait cependant participé pendant de longues années. Kosegarten s'y était lié d'amitié avec lui. Reinaud l'y apprécia, lorsqu'il commença à suivre les leçons de Sacy en 1814. « Je rencontrai, dit-il [2], parmi les élèves anciens,

1. *Journal asiatique* (1838), I, p. 298.
2. Reinaud, *Notice historique et littéraire*, p. 47.

M. Grangeret de Lagrange, aujourd'hui sous-bibliothécaire à l'Arsenal, et M. Charmoy, professeur de persan et de turk (*sic*) à Saint-Pétersbourg; je vis arriver successivement M. Freytag, en ce moment professeur d'arabe à l'Université de Bonn [1]; M. Humbert, professeur d'arabe à Genève, et M. Garcin de Tassy, professeur d'hindoustani à l'École spéciale des langues orientales. » Garcin de Tassy et Chézy ont été les élèves favoris de Silvestre de Sacy. Il les a tous deux appelés comme professeurs à l'École des langues orientales, celui-là pour l'hindoustani (1828-1878), celui-ci pour le persan (1824-1832). Rappelons que, sur la recommandation de Silvestre de Sacy, la chaire de sanscrit fut créée au Collège de France pour Chézy, qui l'occupa de 1814 jusqu'à sa mort en 1832.

Avant de prendre congé de Sacy professeur, je ne puis passer sous silence une brochure publiée à Ulm en 1828 et intitulée *Lettres sur le progrès des études asiatiques à Paris, par un jeune Allemand étudiant des langues orientales* [2]. Le jeune Allemand, qui était venu chercher à Paris un supplément d'instruction, paraît avoir été K. D. Hassler, l'un des fondateurs de la *Deutsche morgenlændische Gesellschaft*, l'éditeur du *Evagatorium in terrae sanctae peregrinationem* [3], mort à Ulm en avril 1873. Un passage curieux, relatif aux cours de Sacy, a été communiqué au public français en 1883 dans la *Notice historique sur l'École des langues orientales*

1. Freytag était venu à Paris en 1815 remplir les fonctions de *Divisionsprediger;* il y resta plusieurs années pour suivre les cours de Silvestre de Sacy; cf. Ed. Sachau, dans *Die deutschen Universitæten*, I, p. 509.

2. *Briefe über den Fortgang der asiatischen Studien in Paris, von einem der orientalischen Sprachen beflissenen jungen Deutschen.* Ulm (1828), 40 pages in-18.

3. Cette relation d'un pèlerin du xve siècle, Félix Fabri, a paru dans les publications du *Literarischer Verein* de Stuttgard en trois volumes dans les années 1843-1845.

vivantes [1]. Parmi les auditeurs de Silvestre de Sacy pendant le semestre d'hiver de 1827-1828 sont nommés Fleischer, Stahl, Munk, Vullers, Olshausen [2]. Schulz, ce martyr de la science, dont il est parlé ensuite, appartenait à une série précédente.

Les élèves de langue allemande figurent seuls sur la liste dressée par le rapporteur anonyme, liste qui comprend seulement la brillante fournée de l'année scolaire 1827-1828. A Bopp, Burggraff, Charmoy, Chézy, Freytag, Garcin de Tassy, Grangeret de Lagrange, Hassler, Humbert, Kosegarten, Mitscherlich, Reinaud, qui ont défilé devant les lecteurs de mon esquisse comme auditeurs de Silvestre de Sacy à diverses époques, ajoutons Bernstein, l'éminent connaisseur de la langue et de la littérature syriaques; Bresnier, le fondateur de l'enseignement à l'occidentale de l'arabe en Algérie; Dulaurier, un transfuge de l'arabe, qui traversa le malais et le javanais pour aboutir à l'arménien; Flügel, l'infatigable éditeur du *Coran,* du *Dictionnaire bibliographique* de Ḥâdjî Khalîfa, et de textes inédits en très grand nombre; Don Pascual de Gayangos qui a quitté sa chaire d'arabe de Madrid et sa veine heureuse des dynasties musulmanes d'Espagne pour se consacrer aux manuscrits espagnols du Musée britannique [3]; Haughton, le grammairien et le lexicographe de la langue bengali; le professeur Holmboe de Christiania; le chevalier Jaubert, professeur de turc à l'École des langues orientales de 1800 à 1847; A. de Biberstein Kazimirski, le traducteur du *Coran,* l'auteur

1. P. 5-8.

2. La brochure porte Ohlshausen. Sur Justus Olshausen, élève de Silvestre de Sacy, voir Eb. Schrader, *Gedæchtnissrede auf Justus Olshausen* (Berlin, 1883), in-4°, pp. 6-8; Ed. Sachau, dans *Die deutschen Universitæten,* I, p. 511.

3. P. de Gayangos, *Catalogue of the Manuscripts in the Spanish Language in the British Museum* (London, 1875-1893), 4 vol. gr. in-8°.

du *Dictionnaire arabe-français* et d'un *Vocabulaire français-persan* modestement dénommé *Dialogues français-persans* (Paris, 1883) ; Étienne Quatremère, le plus érudit des orientalistes français, le savant compilateur de ces notes touffues et bourrées de citations qui deviennent de véritables monographies [1] ; Rasmussen, l'historien danois des antiquités et des dynasties arabes ; Édouard Reuss, l'illustre exégète de Strasbourg ; Saint-Martin, l'éditeur définitif de l'*Histoire du Bas-Empire,* par Lebeau ; J.-J. Sédillot et son fils L.-Am. Sédillot, des mathématiciens au moins autant que des arabisants ; le baron Mac Guckin de Slane, ce merveilleux travailleur, cet arabisant hors de pair, dont Silvestre de Sacy a chaudement applaudi les débuts dans le dernier article qu'il ait publié dans le *Journal des savants,* un mois avant sa mort, dans le numéro de janvier 1838 ; Stickel, le célèbre numismate d'Iéna, qui vient de fêter son quatre-vingt-dixième anniversaire, en pleine santé d'esprit et de corps, qui, dès 1830, à son retour de Paris, recevait de Gœthe la première impulsion pour les spécialités, où il continue à exceller, la numismatique et la sigillographie musulmanes [2] ; et tant d'autres, qui mériteraient au moins une mention. M. Pavet de Courteille, petit-fils par sa mère de Silvestre de Sacy, n'était point d'âge à suivre les cours

1. M. Quatremère fut au *Journal des savants* le successeur de Silvestre de Sacy, « longtemps son maître et son patron », selon l'expression de M. Barthélemy Saint-Hilaire, *Notice sur M. Étienne Quatremère* (nouveau tirage, avril 1861), p. 6. Quatremère, qui en 1808 avait dédié à Silvestre de Sacy son premier ouvrage, ses *Recherches critiques et historiques sur la langue et la littérature de l'Égypte,* le défendit en 1847 contre des attaques injustes. Voir *Journal des savants,* 1847, p. 163 et 179, d'après Barthélemy Saint-Hilaire, *ibid.,* p. 18.

2. Stickel, à son retour de Paris, dans l'enthousiasme de sa reconnaissance, confondait dans un même cri d'admiration, Sacy qu'il venait de quitter et Gœthe qu'il venait de voir et d'entendre ; voir *Zeitschrift der deutschen morg. Gesellschaft,* XXXVII (1883), p. 438.

de son grand-père. Mais il s'est inspiré de l'exemple qui lui était donné dans sa famille : grâce à lui, elle a continué jusqu'en 1889 d'être représentée à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, au Collège de France et dans le jury d'examen pour les trois langues musulmanes à l'École des langues orientales vivantes.

Après un demi-siècle tantôt écoulé, l'enseignement de Silvestre de Sacy a moins vieilli que son œuvre grammaticale. Notre pédagogie est une émanation de la sienne. Pas plus que lui, ses imitateurs ne visent à l'effet oratoire. Nos chaires ne sont pas des tribunes, nos amphithéâtres ne sont pas peuplés d'auditeurs muets, mais de jeunes étudiants qui nous apportent leur collaboration, auxquels nous donnons la parole, dont nous dirigeons les efforts. Si nous intervenons dans le débat, c'est pour l'empêcher de dévier, c'est pour rectifier les erreurs, pour exposer les règles, pour présenter les faits avec simplicité, pour serrer avec rigueur les termes d'une définition, pour condenser un raisonnement, pour tirer les conclusions d'une discussion discrètement menée. Silvestre de Sacy, le modèle parfait que nous suivons de loin, a été en France le promoteur de la réforme qui tend à convertir les cours d'apparat en conférences moins brillantes, mais plus instructives. Dans notre réaction contre le passé, n'allons seulement pas jusqu'à croire que le talent de bien dire exclut la faculté de bien savoir, et ne repoussons pas les agréments de la forme, lorsqu'ils s'allient à la solidité de l'érudition.

APPENDICE

LETTRE DE M. ARMAND SILVESTRE DE SACY A M. HARTWIG DERENBOURG

Paris, ce 4 octobre 1895.

Monsieur,

Je vous remercie de vouloir bien associer la famille à l'hommage que vous rendez à mon arrière-grand-père au moment du Centenaire de l'École des langues orientales, et je vous envoie bien volontiers la liste des portraits de lui que j'ai pu retrouver. Peut-être en existe-t-il d'autres, mais je pense qu'au moins ceux-ci sont les plus intéressants.

1° *Statues* :

1 à l'École des langues orientales ;
1 à l'Hôtel de Ville.

2° *Bustes* :

1 à l'Institut, dans le Cabinet du Secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres ;
1 au Collège de France, dans le grand vestibule.

(Vous citez ces quatre images.)

3° *Médailles* :

1 beau médaillon par David d'Angers. C'est celui qui est reproduit en tête de votre notice.

Il s'en trouve des exemplaires :

1° Au Louvre, salle de Rude, groupe F ;

2° Au Musée Carnavalet ;

3° Au Cabinet des médailles.

1 médaille (de 60 millimètres) par Depaulis, exécutée probablement d'après le médaillon de David. Elle porte en exergue autour du profil :

ANT. ISAAC SILVESTRE DE SACY ACAD. INSCRIPT. ET LITT. AB ACTIS

et sur le revers :

OB
LITTERAS ORIENTALES
INGENIO SCRIPTISQ. ILLUSTRATAS
DOCENDO PROMOTAS
VIRO ANTIQUAE VIRTUTIS
NATO D. XXI. SEPT. M.DCC.LVIII
VITA FUNCTO
D. XXI FEBR. M.DCCC.XXXVIII

ACADEMIAE DECRETO

Cette médaille est conservée au Cabinet des médailles, série des grands hommes, n° 1139, et à l'École des langues orientales. Le coin existe à la Monnaie.

4° Il n'a été peint, à ma connaissance, aucun portrait de mon arrière-grand-père.

5° *Gravures et lithographies* :

1 belle lithographie de Delpech, dessinée d'après nature par Maurin, et très bien reproduite en gravure sur acier dans votre première édition de l'*Esquisse biographique* (*Internationale Zeitschrift für allgemeine Sprachwissenschaft*, 1886) ; beaucoup plus imparfaitement en lithographie, en tête de Sacy, *Mélanges de littérature orientale*, et en tirage à part.

1 lithographie en feuilles, par Julien Boilly, dans une série de portraits consacrée aux membres de l'Institut royal de France. Sacy étant commandeur de la Légion d'honneur au

moment où ce portrait a été dessiné, il est évidemment postérieur à 1822 et antérieur à 1837.

J'ai trouvé au Cabinet des estampes un très joli portrait au physionotrace par Quenedey. Mon arrière-grand-père, tout jeune encore, y porte déjà l'uniforme d'académicien. Ce portrait est inséré dans un volume de portraits allant de Saadi à Sacy (Cabinet des estampes, N²) et aussi, mais par erreur, dans un recueil d'estampes de Chrétien.

Le volume contenant le portrait de Quenedey renferme aussi une lithographie faite pour la *Biographie universelle* et représentant mon arrière-grand-père dans un âge très avancé.

Voilà, Monsieur, tout ce que m'ont appris des recherches poursuivies avec une piété consciencieuse ; c'est vous dire que j'ai fait de mon mieux, *non quam optime*, *sed ut potui*.

Veuillez agréer, etc.

LE PUY-EN-VELAY. — IMP. R. MARCHESSOU, BOULEVARD CARNOT, 23.

BINDING LIST NOV 5 1953

566538

LaSemit
S5877
.Yder

Silvestre de Sacy, Antoine Isaac, Baron
Derenbourg, Hartwig
Silvestre de Sacy (1758-1838)

UNIVERSITY OF TORONTO
LIBRARY

DO NOT
REMOVE
THE
CARD
FROM
THIS
POCKET